



BULETIN

DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUE A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISSANT CHAQUE TRIMESTRE

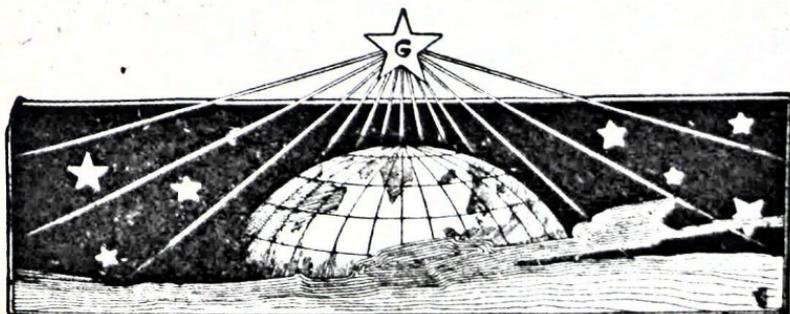
RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

61 bis, rue de Lyon, Genève.

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand n^o 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève





E. LEHMANN Succ.

35, rue du Renard, Paris 4

Téléph. Archives 65-54

R. C. 199.395

Maison ne livrant à **PRIX EGAL** que des
TRAVAUX IRREPROCHABLES

Stock considérable de cordons de tous grades, bijoux et tous insignes Maç.
LIBRAIRIE ANCIENNE et MODERNE

LES EDITIONS ADYAR

4, Square Rapp - PARIS VII

*Demandez notre catalogue
d'éditions maçonniques*

envoyé franco



OR 18 KARATS

Breloques de fr. 23 à 60

Epingles de fr. 13 à 50

Boutons de manchettes

fr. 72 à 78

Montres ancre 18"

emblèmes mac.

argent de fr. 36 à 55

or 18 k. fr. 230

RICHARD Fils,

fabricant,

Chaux de fonds

SUISSE - Rue Léopold Robert, 33

MONTREUX

GOLF-HOTEL

Maison de famille
située au bord du lac

Garage — Confort moderne

Pension à partir de fr. 14.50

Fr. J. A. STEINER

COURTIER POUR LA VENTE DE :

SULFATE D'AMMONIAQUE, NITRATE DE SOUDE, POTASSES,
PHOSPHATES, HUILES MINERALES et autres produits

AGUSTIN MILLET

Calle Maisonnave N° 41

ALICANTE (Espagne)

A. M. I.

PARTIE OFFICIELLE

Compte rendu analytique de la séance du Comité Consultatif de l'A. M. I. 16 Juin 1928 à Paris

DANS LES LOCAUX DU G. O. DE FRANCE

Sont présents : FF. A. Groussier, président et A. Mille (G. O. de France) ; Maurice Monier (G. L. de France) ; R. Engel, C. Magnette et Erculisse (G. O. de Belgique) ; Esteva, (G. L. Espagnole) ; D. Militchevitch et Tomitch (G. L. Yougoslavie) ; E. Lennhoff (G. L. de Vienne) et J. Mossaz, G. Chancelier.

Les FF. F. Brandenburg et A. Raschle (G. L. Suisse *Alpina*) se font excuser, retenus à La Haye par une manifestation maç. du G. O. des Pays-Bas.

La séance est ouverte à 14 h. sous la présidence du Fr. A. Groussier qui remercie les FF. délégués présents d'avoir répondu à cette convocation.

Le Fr. G. Chancelier présente un rapport sur son activité depuis le dernier convent.

Ce rapport donne quelques indications sur la façon dont a été organisée la Chancellerie ainsi que la méthode de classification qui sera appliquée à la volumineuse documentation que comportent les affaires de l'A. M. I.

Des demandes de renseignements divers, la rédaction du *Bulletin*, de l'annuaire, etc., ont donné lieu à une abondante correspondance.

Depuis le 1^{er} janvier, il a été expédié 430 lettres tant aux *Obédiences* adhérentes qu'à celles qui n'appartiennent pas à notre organisation.

Des relations ont été établies entre le Gr. Chancelier, en sa qualité de rédacteur du *Bulletin*, et ses confrères de très nombreux journaux et revues maçonniques. Il a reçu, de ce fait, des communications très intéressantes ainsi que des offres précieuses de collaboration. Il signale qu'on a fréquemment recours à notre Association pour des renseignements sur des *Obédiences*, surtout sur celles qui sont peu connues ou de fondation récente. De même, on nous consulte sur des questions d'histoire, de rituels, etc.

Il faudra enrichir notre bibliothèque et organiser un service spécial aussi fortement documenté que possible afin de satisfaire à ces demandes qui, en se multipliant, contribuent à faire connaître notre Association.

Bulletin. — Il a été publié un *Bulletin* double (N° 22/23) afin de compléter la série de l'abonnement 1927, interrompu par suite du décès du G. Chancelier I. Reverchon.

Un autre (N°24) vient de sortir de presse, c'est le premier de la série de 1928.

Par suite d'un oubli de l'imprimeur, il a été terminé avant que le « bon à tirer » ne soit donné ; il contient quelques « coquilles » mais les instructions nécessaires ont été données pour l'avenir et nos lecteurs voudront bien être indulgents pour cette fois.

Annuaire. — Le travail de mise au point de l'Annuaire a été considérable. En effet, au cours des cinq années pendant lesquelles il avait cessé de paraître, la liste des loges et les adresses ont subi de telles modifications que cela donna lieu à une création originale, plutôt qu'à un remaniement partiel.

Nous avons reçu quelques observations dont nous ferons notre profit pour une prochaine édition et aussi quelques félicitations auxquelles nous avons été sensible.

Il faut tenir compte, dans un travail de ce genre que, pendant le temps matériel qui doit être consacré à la recherche des renseignements, à la préparation de la matière, à l'impression et à la correction des épreuves, un grand nombre de mutations surviennent dans les Coll. d'off. des Loges et des Gr. Loges. Il est donc impossible, comme dans toute publication analogue, d'arriver à l'exactitude absolue.

Publicité. — La publicité dans le *Bulletin* a augmenté de façon sensible, bien que le temps ait fait défaut pour lui donner l'ampleur désirable. Elle constitue déjà, telle qu'elle est, un revenu appréciable.

Pour la première fois, l'annuaire contient aussi quelques annonces utiles aux Fr.-M. et aux Loges et nous espérons que, pour notre prochaine édition, l'efficacité reconnue de cette publicité nous apportera un contingent nouveau de FF. annonceurs.

Bibliographie. — Une nouvelle rubrique ouverte dans le *Bulletin* donnera un compte rendu des ouvrages qui nous parviendront et renseignera les FF. qui se consacrent à l'étude de la Fr.-Maçonnerie sur les publications nouvelles. Ces ouvrages sont placés dans la bibliothèque de la Chancellerie.

Compte rendu du Convent de 1927. — Après avoir été revu par les différents orateurs, ce compte rendu a été édité. Imprimé à Paris, il est mis en vente au prix de 2,50 francs suisses (voir avis de la Chancellerie). Toutefois, le Comité Consultatif a décidé de ne le remettre aux FF. que sur justification de leur qualité maç.

Contributions. — Les contributions des Gr. Loges adhérentes ont été réclamées et un barème a été envoyé à chacune d'elles leur permettant de régler leur cotisation sur la base fixée par le Convent de Paris.

Quelques Obédiences ont cru devoir se mettre au bénéfice des conditions faites aux pays à change très déprécié alors que leur monnaie est dans la catégorie moyenne.

Par contre, d'autres, se sont montrées d'une générosité exemplaire bien que l'importance numérique de leur effectif soit très faible.

Déplacements. — Le Fr. Chancelier a visité quelques loges, soit en Suisse, soit en France, et a rencontré au cours de ces visites un accueil fraternel dont il garde le meilleur souvenir.

De précieuses collaborations lui ont été offertes en ces occasions, que le temps ne lui permet pas de rendre plus fréquentes.

Comptes de 1927. — Les comptes de 1927 ont été vérifiés par les soins du G. O. de Belgique et les vérificateurs concluent leur rapport par l'approbation en demandant que décharge soit donnée au Fr. Gottschalk, chancelier honoraire.

Le Comité Consultatif en vote l'approbation avec remerciements.

Le rapport du G. Chancelier est mis en discussion :

Le Comité Consultatif après avoir entendu les remarques de plusieurs délégués prend les résolutions suivantes :

En vue d'une prochaine édition de l'annuaire, la liste des loges sera envoyée à chaque G. Loge avec prière d'y faire les corrections nécessaires.

Les Obédiences membres de l'A. M. I. sont invitées à prendre un certain nombre d'exemplaires en dépôt afin d'en faciliter la vente et diminuer les frais d'expédition.

Les Puissances adhérentes recevront cinq exemplaires du Compte rendu du Convent de 1927. Dans le cas où elles en désireraient davantage elles en feront la commande à la Chancellerie contre paiement du prix de 2,50 francs suisses par exemplaire.

Une très longue discussion s'engage sur la question financière. La situation actuelle tout en étant meilleure n'offre pas encore la stabilité désirable, il y a lieu de trouver un moyen d'augmenter les recettes. Le Gr. Chancelier est persuadé que dès l'an prochain les ressources permettront de boucler normalement l'exercice mais non de liquider les dettes contractées envers les Chanceliers, ses prédécesseurs ; il lui sera impossible de consacrer tout son temps à l'A. M. I. puisqu'il ne peut abandonner ses occupations profanes tant que ses émoluments ne lui seront pas versés.

La proposition, faite en 1925, de timbres spéciaux à l'usage des Obédiences et des FF. maçons est reprise.

Le Comité Consultatif décide de mettre en vente :

1° un timbre triangulaire (grand format) portant les mots : Association Maçonnique Internationale en lettres blanches sur fond bleu. Ce timbre serait destiné aux diplômes, passeports ou toute autre pièce maçonnique à destination internationale.

2° un autre timbre (petit format) ne portant que les lettres A. M. I. en blanc sur triangle bleu clair destiné à la correspondance particulière pourrait, par exemple, servir de cachet sur les enveloppes.

Ces deux timbres sont imprimés mais n'ont pas encore été mis en circulation.

La Chancellerie les tient à la disposition des Obédiences et des FF. au prix de : 3 fr. suisses le cent (grand modèle) et 2 fr. suisses le cent (petit modèle).

Une troisième vignette sera bientôt éditée pour la correspondance d'affaires qui, sous une apparence discrète, signalera au destinataire la qualité maçonnique de l'expéditeur.

La mise en vente en sera annoncée ultérieurement par le *Bulletin*.

Le Comté Consultatif décide d'inviter les Obédiences qui ne l'ont pas encore fait, à payer le montant de leur contribution.

Puis après un très long et sérieux examen de l'ensemble de la question financière, il est décidé qu'une commission se réunira à la Chancellerie, à Genève, avant la prochaine session du Comité Consultatif, afin de présenter un rapport complet et des propositions concrètes sur ce sujet.

Cette commission est composée des FF. Engel, Maurice Monier, du Fr. Président A. Groussier et du Gr. Chancelier.

Il est donné lecture d'une pl. du G. O. de Turquie annonçant qu'il lui est impossible d'organiser cette année la Manifestation maçonnique internationale prévue par le dernier Convent.

Des démarches seront tentées auprès d'autres Obédiences (Tchécoslovaquie ou Pologne).

Quelques correspondances nous parviennent de Rome mais comme nous ne pouvons avoir aucune justification nous garantissant la qualité maçonnique de l'expéditeur et qu'il y a lieu de craindre les indiscretions, la Chancellerie s'abstiendra, dans ces conditions, de toute correspondance.

La démission du G. O. des Pays-Bas est enregistrée. Toutefois, sa place au sein du Comité Consultatif ne sera pas repourvue. Le Comité Consultatif garde l'espoir de la lui voir reprendre d'ici au prochain Convent.

Une lettre sera adressée par la Chancellerie à nos FF. hollandais pour leur annoncer cette décision.

La G. Loge Suisse *Alpina* présente diverses propositions :

1° de se retirer du C. C. pour laisser la place à l'une des deux Obédiences adjointes au C. C. par le Convent, l'autre remplaçant le G. O. des Pays-Bas. Nous resterions ainsi dans les limites des statuts.

Le C. C. repousse cette proposition et la G. Loge suisse *Alpina* sera invitée à la retirer.

2° réduire à deux le nombre des délégués des Puissances pour les séances du Comité Consultatif.

Le Convent ayant porté ce nombre à 3, nous ne pouvons pas revenir sur cette décision.

3° Réunir l'A. M. I. en Convent ordinaire tous les deux ans au lieu de tous les trois ans.

Le Convent ordinaire ne peut avoir lieu qu'en conformité des statuts mais la question sera reprise pour être soumise au prochain Convent.

4° Etablir un roulement entre les délégations au Comité Consultatif de façon à permettre à toutes les Obédiences d'y remplir leur rôle.

Proposition à retenir, et à mettre à l'étude.

Elle figurera à l'ordre du jour du Convent.

Deux Obédiences membres de l'A. M. I. ont envoyé récemment à toutes les Gr. Loges une circulaire relative à des différends d'ordre national politique dont le ton est peu fraternel. Le Comité Consultatif regrette que des Obédiences maçonniques se livrent publiquement à de semblables polémiques en rendant les autres Obédiences témoins de leurs dissentiments.

Ce sont des questions qui relèvent de la politique ou de la diplomatie, la presse profane peut les commenter à sa convenance mais il serait bon que, conformément à notre idéal et à nos traditions, les Fr.-M. cherchent à atténuer toutes les raisons de rancune ou de mécontentement.

Une discussion s'engage sur les faits reprochés et sur les principes maçonniques qui doivent être appliqués en semblable occurrence.

Une lettre sera adressée par le Gr. Chancelier à tous les adhérents à l'A. M. I. dans le but d'éviter, à l'avenir, des communications de cette nature qui ne peuvent que nuire à l'union poursuivie par notre Association.

Un échange de vues a lieu sur la limitation du nombre des délégués aux Convents. Cette question sera reprise plus tard mais le Comité Consultatif voudrait que les Convents aient lieu dorénavant sous la forme rituelle d'une tenue. L'ordre dans la discussion ne pourrait qu'y gagner considérablement. Question à mettre à l'étude.

Le prochain Convent devait avoir lieu dans deux ans et demi à La Haye ; la démission du G. O. des Pays-Bas oblige à choisir un autre Or. pour cette réunion.

Le G. O. de Belgique propose, dans le cas où la Hollande ne serait pas revenue parmi nous, de l'organiser à Bruxelles ; il coïnciderait ainsi avec la célébration du Centenaire de l'Indépendance et permettrait une manifestation maçonnique imposante. Si le Convent devait se tenir à La Haye, il serait encore possible de concilier les deux projets.

Quelques candidatures sont examinées :

1° G. L. de l'Archipel Philippin.

Le Fr. Esteva donne des renseignements sur la Fr.-Maçonnerie aux Iles Philippines et recommande l'admission de cette Obédience dans l'A. M. I.

Le G. O. d'Espagne l'avait déjà appuyée au Convent de Paris, toutefois cette Obédience est considérée comme irrégulière par la G. L. des Iles Philippines, d'origine américaine, qui fut membre de l'A. M. I. et qui démissionna dans des conditions qui ont été mentionnées dans notre *Bulletin* de cette époque.

Le Fr. G. Chancelier pose la question de principe : voulons-nous nous libérer de la réserve que nous nous sommes imposée vis-à-vis des

Gr. Loges américaines qui éloignent de nous les candidatures possibles et qui, elles-mêmes, ne nous témoignent aucun intérêt?

Le Comité Consultatif ne peut pas prendre de décision de principe sur cette question ; chaque cas devra être examiné pour lui-même mais le Fr. Magnette estime que s'il est très bon de garder des places ouvertes, nous ne pouvons néanmoins pas refuser systématiquement des Obédiences qui nous apporteront un certain chiffre de membres ni méconnaître la question financière qui s'y rattache. Attendre le retour probable, possible, des Fr.-Maçons américains peut nous obliger à une attente bien longue !

Les FF. Lennhoff et Engel prennent encore la parole.

La candidature de la Gr. Loge de l'Archipel Philippin suivra son cours et sera soumise, en temps voulu, aux Obédiences adhérentes si les résultats définitifs de l'enquête sont favorables.

2° A propos de la Roumanie, une démarche a été tentée par la Chancellerie en vue d'arriver à la fédération des Obédiences roumaines permettant leur admission parmi les membres de l'A. M. I.

Les FF. Lennhoff, Maurice Monier, Engel, Tomitch et Mille apportent des éclaircissements sur la situation un peu embrouillée de la Fr.-Maç. dans ce pays mais, pour le moment, nous ne pouvons que rester dans le *statu quo* en attendant que le résultat des propositions du Chancelier nous soit connu.

3° En ce qui concerne le G. O. du Venezuela, nous ne pouvons que nous en tenir aux termes des résolutions votées au dernier Convent. Cette candidature ne peut donc être admise que si l'autre Obédience vénézuélienne, qui est déjà membre de l'A. M. I., en l'occurrence la Gr. Loge des Etats-Unis du Venezuela, donne son autorisation et ne voit pas d'inconvénient à cette admission.

4° Une nouvelle candidature est parvenue tout récemment à la Gr. Chancellerie. Elle émane de la G. Loge orientale de Cuba. Il existe, à Cuba, une autre Obédience qui s'appelle G. L. de Cuba, d'origine ancienne, n'appartenant pas à l'A. M. I. Celle qui pose sa candidature n'existe que depuis 1922 et doit être issue d'une scission de la première.

Une enquête sera ouverte et les Gr. Loges qui peuvent donner des renseignements utiles seront invitées à les communiquer par écrit à la Gr. Chancellerie.

La prochaine réunion du Comité Consultatif est fixée au samedi 8 septembre à 9 h. 1/2 du matin.

En vue des réunions du C. C. et pour adopter une formule invariable, il est décidé que les Obédiences déléguées au Comité Consultatif reçoivent seules la convocation. Dans le cas où il existerait deux Obédiences membres dans le même pays, c'est à celle qui fait partie officiellement du Comité Consultatif qu'incombe la mission d'appeler l'autre à siéger à ses côtés.

La séance est levée à 19 heures et les délégués se rendent au Restaurant Marguery (salon hindou) où un excellent dîner leur est offert

par le G. O. de France et où sont réunis, avec nos délégués, un certain nombre de dignitaires des Obédiences françaises.

D'excellentes paroles sont prononcées par le Président du Comité Consultatif qui souhaite la bienvenue aux convives. Le Fr. G. Chancelier répond au nom des invités et remercie le G. O. de France de son aimable et fraternelle réception.

Le Fr. Militchevitch prononce encore quelques paroles avant la séparation des convives.

Le Gr. CHANCELIER.

CIRCULAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF

adressée, par les soins de la Grande Chancellerie, aux Obédiences adhérentes à l'A. M. I. (voir compte rendu de la séance du Comité Consultatif).

TT. III. et TT. CC. FF.,

Le Bureau Consultatif réuni à Paris, le 16 juin 1928,

Profondément peiné d'avoir vu des Obédiences maçonniques adhérentes à l'A. M. I. échanger des polémiques regrettables se référant bien plus à des questions politiques ou ethniques qu'à la vie, au travail et à l'idéal maçonniques qui leur sont communs et surtout de voir porter ces difficultés devant les autres Obédiences du monde entier :

Invite fraternellement et cordialement tous les adhérents de l'A. M. I. à ne jamais oublier qu'il est de leur strict devoir maç. d'éviter toutes les difficultés entre des Obédiences qui se réclament au même titre de la Fr.-Maçonnerie Universelle et de ne jamais se départir des sentiments de haute sérénité internationale qui ont présidé à la fondation de leur Association.

L'ACTION MAÇONNIQUE & LA PAIX

Nous reproduisons, ci-après, la magnifique allocution du T. III. Fr. Lebey que le manque de place ne nous avait pas permis d'insérer dans notre précédent *Bulletin* en même temps que le compte rendu de la Tenue solennelle organisée en l'honneur des délégués au Convent par le G. O. de France.

Mes TT. III. FF. PRÉSIDENTS,

Mes TT. III. FF.,

Et vous tous, mes TT. CC. FF.,

Tous ceux qui sont ici ont assisté, du fait de la guerre — qui fut, qui devint, souvenons-nous en, une sorte de révolution — à l'écroule-

ment d'un monde, celui dans lequel ils avaient vécu. Supposer qu'il puisse être réédifié seulement avec le passé qui l'avait façonné lentement, serait une chimère : elle nous ramènerait aux mêmes fautes, aux mêmes erreurs, aux mêmes avortements. Le désastre serait pire, de beaucoup. Nous vivons au milieu des ruines. Tout est détruit. Il s'agit de reconstruire, autrement, d'après les données neuves qui s'imposent de plus en plus, en regardant avec hardiesse, mais réflexion et instinct, du côté de l'avenir, au besoin, malgré ce qu'on en croit ailleurs, afin de distinguer le meilleur comme le plus nécessaire de ce que le lendemain réclame pour exister réellement, victorieux du désordre, de l'instabilité comme du fléchissement accru de toutes les valeurs intellectuelles et morales, jusque-là constructives, impuissantes maintenant, qui l'empêchent encore de dégager ses assises. Tout a fait la preuve de cette impuissance générale dans tous les domaines du bonheur et de la réalité empoignée en faveur de l'humain en équilibre, les systèmes politiques comme les systèmes sociaux, les philosophies comme les religions et les survivances qui se prolongent encore dans ces quatre zones ou, plutôt, à travers leurs vieux parcs bien ordonnés, désormais pour rien, demeurent à peu près inopérants, même sur ceux qui peuvent voir encore comme autrefois, l'horizon de plus en plus rétréci, eux-mêmes réduits, immobilisés peu à peu. En face de ce désert, la Franc-Maçonnerie, selon moi, selon nous, pourrait plus que le reste. En voyant s'esquisser sous nos yeux le merveilleux édifice de ses grades, résumé méthodique de toutes les expériences dont elle a capté les meilleures sèves, vous vous rendrez compte qu'elle seule, peut-être, en contient encore, avec l'esprit véritable, la source primitive, pure, forte, sacrée, vivifiante, qui les enfanta. Pas une de ces haltes philosophiques dont l'enseignement multiple n'apparaisse un trésor spirituel, en effet, et dont la somme ne s'élève au-dessus du déluge sanglant qui recouvre le vieux monde, comme l'arche des temps nouveaux. Nous en maintiendrons la permanence dans nos Orientés respectifs, tandis que le reste s'affaisse, de manière à en offrir, sans nous lasser, le point de ralliement éclectique tant de fois éprouvé, toujours solide, victorieux, à toutes les écoles, même religieuses, qui luttent sourdement les unes contre les autres, rêvant plus de s'anéantir que de se persuader, au lieu de ne tendre à grandir vers l'excellence que par la confrontation de leurs recherches. Nous aurons de la sorte bien servi la détresse humaine en lui valant les meilleurs moyens de réconciliation autour du résumé choisi de tout ce qu'elle a vécu le long des âges et que notre examen désintéressé, loin de tous les dogmes, au delà de toutes les doctrines, ne cesse d'accroître vers le but inconnu. La lumière maçonnique reste donc bien la plus haute à condition, toutefois, que du plus humble au plus illustre, tous d'ailleurs, dans notre feu même, sous le niveau de l'égalité, nous nous appliquions à l'approfondir, à la mettre en pratique, à ne cesser jamais d'en rester dignes.

Cette qualité spirituelle serait pourtant insuffisante si elle se refusait à éclairer la peine des hommes ; c'est-à-dire, au dehors, en

n'oubliant jamais le cercle infranchissable de la vie, de s'attacher à résoudre les difficultés de l'œuvre humaine. Tout démontre que les deux tâches sont liées et que la plus utile, sans doute, pour que la première continue, consiste à maintenir la vie normale, durable de l'Humanité qui la permet. Plus d'hommes réels, plus de pensée, plus de science, plus de religion. Plus d'hommes libres, plus de liberté ! Plus rien de valable, en dépit des apparences.

Or les citoyens attentifs, perspicaces, véridiques, sur le triple plan social, religieux et politique, constatent que les gouvernements, les partis, les religions, de nos jours à la même enseigne de désuétude à peu près également périmée, sont devenus des dogmes de plus en plus éclatants ou impérieux au fur et à mesure qu'ils étaient plus abstraits, retirés, en quelque sorte, d'une réalité qu'ils modelaient de moins en moins. Par nos évaluations à la fois réalistes et idéales, nous nous devons de faire comprendre à nos semblables, encore profanes, qu'ils retrouveront chez nous, s'ils le veulent, leurs raisons de croire. Alors nos grades ne leur apparaîtront plus seulement le résumé d'expériences millénaires, mais en même temps ce qui subsiste de plus probable et de meilleur pour nous guider en tant que point de repère et de ralliement universel sur la route où il faut marcher en y accomplissant tout notre destin.

*
* *

Universel, ai-je dit. Certes. Il s'agit désormais que chacun, tout en restant profondément attaché à sa terre natale, devienne universel par ailleurs, faute de ne comprendre ni sa propre patrie, ni celle des autres, sous peine, en niant la solidarité du monde, indiscutable maintenant, de vouer la planète à l'avortement de ses promesses jusque-là maintenues. Nous périrons tous les uns après les autres si nous refusons d'y consentir. Dire non à la fraternité nécessaire, cela équivaudrait, pour l'Humanité, à ne plus pouvoir vivre, à n'être plus, et qui l'aiderait à ne pas le faire en dehors de toute arrière-pensée si nous ne nous appliquions point à l'en convaincre ? Le dilemme qui se pose à elle prend, chaque jour davantage, un caractère d'absolu singulièrement impératif : ou monter vers la vie, c'est-à-dire lutter en commun, d'un même cœur, d'une même âme, d'une implacable volonté, à fond, contre la guerre, ou, selon l'expression populaire, si saisissante, si juste, se laisser glisser vers la mort en acceptant, je ne dirai pas seulement la guerre, mais son éventualité. Vous exprimer ainsi ce que vous vous êtes fréquemment redit à vous-même, c'est vous rappeler la fatalité du devoir qui s'impose aux Francs-Maçons. Se dérober à cet effort serait non seulement trahir sa conscience, au même titre que l'ordre, mais décréter de son chef qu'on sera tué, puis, ce qui devient effroyable, vouer à la destruction méthodique, effarante, sans réserve, nos enfants, — ces enfants venus de notre être, qui sont plus que notre existence, puisque c'est en eux, par notre refus, que cette existence même consumerait, en ce cas, l'abaissement, la diminution, un jour, l'extinction

de la race humaine. Malheur à l'indifférent qui hausserait les épaules ! Déchéance à celui qui n'apporterait pas sa pierre, si modeste soit-elle, à la Mystique nouvelle de la Paix d'où surgira, plus tard, offerte à la résurrection de toutes les valeurs nobles qui font la beauté de la vie, la cathédrale universelle des peuples ! J'ajouterai que cette mystique de la paix — j'emploie le mot avec intention — est nécessaire afin de remonter bien des courants troubles dont les eaux mêlées, risquent d'entraîner la jeunesse loin des réalités nécessaires qui réclament ses travaux. Il n'est plus d'autre mystique possible que celle dont nous nous faisons les apôtres et elle conditionne, par sa réalisation nécessaire, toutes celles qui pourront venir ensuite.

Dépêchez-vous, mes FF. ! A travers les complexités de plus en plus pressées de la vie moderne, les associations qui n'utilisent pas leurs moyens, ne servent pas leurs objectifs, se vouent, d'elles-mêmes, à disparaître : nous vivons une époque où les organismes qui ne remplissent pas leur tâche cessent d'exister dans un délai plus ou moins court.

Vous avez déjà remarqué, j'en suis sûr, comme le contrôle de faits importants, l'examen, même, des actes décisifs qui engagent l'avenir, tout en organisant le présent dont l'ensemble est appelé à sauver l'Humanité ou à la perdre, échappe de plus en plus à la Démocratie aussi bien qu'à nous-mêmes. Ne nous mentons point : nous n'exerçons guère d'influence. Nos phrases nous exorcisent-elles encore les uns les autres ? Le monde change avec une rapidité déconcertante sans même que nous le suivions toujours. Quelques-uns seuls, qu'on ne connaît guère, ou de loin, qu'on ignore complètement, parfois, tiennent les leviers de commande de ce qui fait vivre, mouvoir et mourir les foules de plus en plus vastes, sans qu'eux-mêmes, dans le silence du cabinet de travail et les enchevêtrements de leurs études, s'avouent, ou se rendent compte, qu'ils restent ignorants des résultats humains de leurs œuvres, impuissants devant le bien et le mal qu'elle secrètent, — par ailleurs irresponsables aux balances d'une justice insuffisante, toujours si dure aux petits, vaguement ou quelquefois aussi, résolument complaisante aux grands, insaisissables.

La plupart de ceux qui ont dirigé la guerre vivent. La moitié de ceux qui l'ont subie est morte. Ceux qui ont manqué la paix apparaissent invulnérables. Là aussi les peuples ont payé leurs fautes. Aujourd'hui enfin, après tant d'avortements, ces peuples voient encore se traiter les affaires qui les manipulent dans tout ce qui compose la trame de leur destinée en y prenant de moins en moins part, rejetés, annihilés, dépouillés souvent, sans qu'ils puissent même crier à leurs chefs mal acceptés qu'ils font fausse route. Le malentendu s'accroît, en effet, entre les peuples et tous ceux qui les mènent. Les chefs politiques, connus, quant à eux, restent à ce point isolés — comme les maîtres financiers, industriels et autres — des masses qu'ils manient sans les voir, que les véritables répercussions de leurs actes sur la chair et sur l'âme humaine leur demeurent inconnues. Les blessures faites

sont, pourtant, si constantes en même temps que si cruelles, qu'elles susciteront demain des révoltes, si l'on n'y prend pas garde. A nous de les avertir, puisqu'ils n'écoutent pas, murés dans leur orgueil, par bien des côtés séniles. A vous de le leur crier d'une voix si forte, autoritaire et menaçante, qu'ils seront forcés de vous entendre. Sans s'en rendre compte, croyez-moi, mes FF., les masses et les élites se voueront à une réciproque diminution, puis au conflit, enfin à leur double perte, si elles continuent à s'ignorer en s'excommuniant ; de part et d'autre elles jouent une sorte de parade, caricature de l'activité véritable, qui n'aboutit pas parce qu'elles demeurent séparées au lieu de s'unir afin de s'emparer ensemble des réalités qui constituent leur existence.

*
**

Utilisant mieux que nous n'y parvenons notre institution vénérable, nous pourrions devenir leur trait d'union. J'ajoute que nous devrions l'avoir déjà établi. Les fidèles des religions s'assemblent dans leurs églises, dans leurs temples, dans leurs synagogues, dans leurs mosquées pour adresser leurs suppliques à l'inconnu qui les protège. Rapprochons-nous davantage, unissons-nous plus encore de manière à conjurer par nos études, nos actes de propagande et nos réalisations, le fléau qui menace d'anéantir toutes les œuvres antérieures. La Franc-Maçonnerie ne saurait figurer je ne sais quel vaisseau fantôme ! Elle doit être, elle est une réalité agissante qui forge des hommes meilleurs pour les luttes qui constituent la vie même de l'Humanité. Il est plus qu'impossible, il serait puéril, puis criminel, dans l'âge où nous vivons de nous abstraire, au nom de je ne sais quelle doctrine, soi-disant religieuse, — car la religion a toujours commandé des œuvres, — des réalités qui nous commandent. Ce n'est pas faire de la politique, mais servir notre idéal, tout simplement, que d'entourer la Société des Nations de l'adhésion de peuples de plus en plus nombreux, de masses de plus en plus étendues, ardentes. En cette fin d'année où cette Société des Nations a réussi dans tous les articles de son programme — l'affaire des optants, — le litige du croiseur *Salamis*, — le conflit polono-lithuanien — une préparation de détente avec l'Italie — bien des espérances sont permises. Les délégués de Moscou, en dépit de ce qu'ils gardent d'inquiétant, qui tient à leur caractère même, se sont prononcés pour la paix d'une façon de plus en plus réaliste ; leur adhésion continuée est un fait considérable. En septembre, en faisant accepter l'organisme permanent du Comité d'arbitrage et de secours, la délégation française à créé un lien essentiel, actif, entre la sécurité et le désarmement. Un jour prochain, le Conseil se fera une obligation d'exercer son autorité sur les États qui hésitent à conclure des pactes comme celui de Locarno, débuts d'accords plus grands, en lui-même un exemple. C'est ainsi que le rôle de la Société des Nations deviendra peu à peu constitutionnel.

On peut dire que sa progression n'a guère cessé de s'affirmer. Nous l'aiderons en favorisant la pénétration psychologique des peuples

dont les délégués s'expliqueraient à la faveur de nos rites, de nos usages et de notre esprit, au sein de nos Ateliers, plus complètement qu'ailleurs. Il est temps que nous le voulions tout à fait, sinon nous nous retirerons du mouvement du monde et deviendrons ridicules, isolés, séparés entre nous au milieu des ententes internationales, économiques ou autres, sans cesse accrues. Un exemple : le Comité franco-allemand d'information vient de clore la session, tenue à Luxembourg, sous la présidence de M. Em. Mayrisch, président de l'entente internationale de l'Acier, où il a été décidé, d'accord avec M. Duchemin, président de la Confédération générale de la production française, que les organismes économiques nationaux devaient, *pour vivre* — vous entendez bien, mes FF., pour vivre — se compléter par des ententes internationales entre industries similaires, faute de quoi, en outre, la rationalisation aggraverait la concurrence industrielle. Eh bien, je pose la question, désormais, une fois pour toutes : ce que tout le monde réussit au dehors, sans posséder ni nos moyens, ni notre idéal, allons-nous le tenter pour de bon ? Et, en plus de tant de raisons déjà marquées, n'oublions pas ce mécontentement croissant qui se fait jour, d'autant plus redoutable en conséquences, s'il était exploité, qu'il se démontre légitime : jamais les gouvernements n'ont tant exigé des peuples en sang et en argent, au nom d'idoles de plus en plus incertaines et, même, absentes ; jamais ils ne les ont enserrés sous un filet de législations aussi compliquées que pénibles, pour les protéger, au bout de compte, aussi peu et aménager leur existence aussi mal, avec autant d'instabilité. Ne vous y trompez pas, mes FF., c'est ainsi après des révoltes partielles, que surgissent les révolutions.

Toujours sans faire, en tant que Franc-Maçonnerie et directement, de la politique, mais soucieux, au dehors, de bien remplir notre rôle de citoyens, nous avons le devoir, à la veille des élections qui joueront un rôle si considérable, aussi bien vis-à-vis de la paix intérieure que de la paix extérieure, de comprendre leur importance décisive sur la Société des Nations qui sera, en partie, ce que ces élections la feront être et devenir. Agissons donc de telle sorte que les candidats de la paix et de la réconciliation triomphent partout. Créons une atmosphère où la fatalité de l'orage, puis l'éclair qui en décide, deviendront progressivement presque impossibles. Il n'est pas de petites choses en matière de paix et de guerre. Que tant de foyers de catastrophes aient pu être éteints à la veille de 1928, ne serait-ce que momentanément, prouve l'efficacité de l'effort. Continuons-le, afin même de ne pas tomber dans l'illusion de croire que les occasions de conflit aient disparu. Il n'en est rien, bien au contraire. Nous n'en sommes encore qu'aux Etats désunis d'Europe — passez-moi le mot — et que certains voudront probablement opposer davantage afin de les tenir à merci. La fin de l'année sera des plus difficiles, des plus redoutables. Il y faudra résoudre les problèmes suivants : annuités pleines de l'Allemagne pour le plan Dawes, — paiement de la dette des stocks pour la France, — fixation du statut de la Rhénanie et de la Méditerranée pour le double équilibre continental et intercontinental, etc. S'endormir serait se

livrer. Il y a dans tous les pays des gens qui, par sottise, par orgueil les deux vont souvent ensemble — plus empressés à servir ce qu'ils imaginent, bien à tort, leur gloire personnelle que la prospérité réelle et pacifique des peuples, encore incertains, mal renseignés, qu'ils épouissent, restent prêts, ne serait-ce que par maladresse et obstination, à pêcher en eau trouble. Nous vivons un âge hypocritement et doucereusement féroce, où chaque individu, chaque nation, sous de tels maîtres, sans plus rien qui les départage, vont jusqu'au bout de leur égoïsme. En dernier lieu la presse, muette en général sur les questions les plus importantes examinées sans parti pris, excessive à détailler les événements les plus atroces, prisonnière des puissances d'argent qui rendent si difficile l'exposition exacte de la vérité, devient ainsi la complice tacite de toutes les forces mauvaises qui menacent l'évolution pacifique du monde.

*
**

Il s'agit donc pour nous, par l'éducation des masses, d'entraîner celles-ci à choisir, à l'aide du suffrage universel, redevenu réel et libre, des représentants qui, non seulement veulent la paix — ils déclareront tous la vouloir — mais encore qui seront décidés à tenter le maximum afin de la maintenir et, le cas échéant, de l'imposer. Il n'est plus question, effectivement, de hâler la paix ; à mon sens le vieux pacifisme est mort, écrasé sous le poids même de son incapacité ; il faut attaquer l'éventualité de la guerre, avant que celle-ci n'éclate, toutes ses possibilités, avant qu'elles ne portent leurs conséquences, et cette incessante offensive devrait être menée en commun dans tous les parlements. Imaginez ce que seraient, sûrs d'être appuyés au dehors par les volontés populaires, les députés qui, à une date convenue, identique, réclameraient le désarmement et l'entente à la tribune de leurs assemblées respectives en indiquant avec précision les préparatifs, non plus seulement de gaz, mais de bacilles — la guerre de demain sera celle des bacilles — qui, sous le couvert de recherches scientifiques plus honorables, s'effectuent en toutes nations, dix ans après la boucherie, ce qui est, au fond, inconcevable en même temps que monstrueux. Cette leçon de honte et d'horreur réveillerait — peut-être ! — les foules de leur étrange léthargie, ouvrirait leurs yeux, révélerait la fosse béante, encore inconnue de l'Histoire, où risque de s'engloutir, vidée de tout ce qui la rendait maîtresse d'elle-même, hébétée, déshonorée, réduite à rien par sa seule faute, la race humaine.

La guerre n'est plus acceptable. Tout ce qui pouvait la rendre noble jadis et l'a souvent faite telle, a disparu, probablement à jamais. La réalisation de l'héroïsme n'est plus de s'y soumettre, mais de se révolter contre elle et de s'y opposer. L'accepter serait trahir. Il n'existe plus qu'une victoire : la vaincre avant qu'elle ne se déchaîne. Aucune conquête, d'aucun ordre, au surplus, ne reste plus possible ni avec elle, ni par elle. Tuer autrui, c'est, maintenant, se tuer soi-même. Les recherches de la science entreprises pour détruire sont des forces per-

dues pour la science même, qu'elle rendent coupable, dont ne profitent que les bourreaux du genre humain, et je me demande si, à force de chercher les moyens du Mal, de préférence à ceux du Bien, on ne crée pas, sans même s'en rendre compte, la possibilité du premier au détriment de celles du second, puis, peu à peu, le Mal lui-même. Crime dont nous sommes tous responsables, puisque nous le laissons commettre. Délivrer les gouvernements de l'espèce de peur qu'ils ont d'être dupes comme de celle qu'ils se font, de ce fait, les uns aux autres, puisqu'ils ne peuvent désarmer séparément, ni collectivement, d'autre part, sans la dépasser, voilà l'œuvre à entreprendre. En les rapprochant de leurs peuples, nous servirons les uns et les autres et ils se délivreront de même ensemble par leur double effort parallèle de cet obstacle en partie d'apparence insurmontable, qui arrête à cette heure l'Humanité tout entière.

Auparavant, c'était autre chose. On pouvait se dire que même les forces mauvaises de la science seraient mises au service de la cause juste ou, encore, que de l'excès du mal naîtrait l'impossibilité d'y souscrire : nous savons, nous sommes obligés de nous montrer sûrs que, dorénavant, ce ne serait pas vrai, certains du contraire. Nous devons crier halte à tout ce qui menace en ne cessant de faire grimacer le véritable visage de la guerre, qui n'est plus la guerre, au surplus, — nous ne le répéterons jamais assez — mais un massacre industriel anonyme, immonde, répugnant.

Il faut que l'âme de l'homme ait subi je ne sais quelle dégradation profonde, il faut qu'elle ait reculé bien loin, il faut, peut-être, qu'elle soit morte pour qu'elle accepte une pareille évidence aussi terrible, accablée à ce point de la fatalité nouvelle superposée aux autres, qu'elle ne bouge plus en l'attendant.

Pareille résignation, aussi insipide, tellement barbare apparaît invraisemblable.

Quoi, dans ce *Temple*, s'il s'y trouvait un appareil de T. S. F., en tournant simplement une manette, vous seriez à même d'entendre, mes FF. de différents pays, le langage aimé de votre terre natale, et ce que la science, créée par le génie des fronts humains, met à votre portée le long de distances fabuleusement traversées, votre cœur se refuserait à consigner sur le papier le résultat de ses vieux secrets, vos efforts ne seraient pas capables d'en préparer les moyens, l'avènement, que vous avez reconnu de toute nécessité, d'extrême urgence? Rien qu'à l'évoquer, vous mesurez avec dégoût ce que représenterait votre abdication. Quoi! ce qu'un appareil — et que de sens dans ce mot — peut faire parvenir, comme du bout du monde, de partout, au chevet d'un vieillard malade afin d'élever son esprit, bientôt envolé dans la mort, vers le rêve de la fraternité des races et des peuples de l'univers qui lui survivront, nous ne serions pas susceptibles, du fait de nos tentatives conjuguées, de notre volonté résolue, virile, de le valoir dans la réalité saisissable par nous, pour notre joie, à la jeunesse saine et forte, composée de nos propres enfants! Quoi! ceux d'entre nous qui, trop vieux déjà en

1914, n'ont pas fait la guerre, voueraient par oubli, ou par ignorance inouïe de ce qu'elle fut, leurs petits-fils, après leurs fils, à une hécatombe plus sinistre encore, soi-disant par réserve Non ! Non ! Non ! Ce n'est pas possible, faute de devenir d'autres assassins ! Pour ce qui est de nous tous, Francs-Maçons, faisons le serment de vouer notre existence à l'empêcher. Si le cœur de l'homme meurt partout ailleurs, du moins qu'il vive ici. Si personne, ni rien, ne protège plus les foules désarmées de vertu comme de courage, qu'elles sachent, à défaut d'autre chose et de leurs gouvernements directs, que la Franc-Maçonnerie de l'univers veille sur elles, qu'elle tente jusqu'à l'impossible afin de les défendre. Nous l'avons juré lors de notre initiation. Nous deviendrions les apostats de celle-ci comme de nous-mêmes en abjurant nos engagements.

Rendons-nous compte, au lieu de planer dans le vide, avec des phrases.

Pendant la guerre même, tout en la faisant sans faillir, au plus fort du carnage, les meilleurs de ceux qui s'y couvraient d'abnégation et de gloire rêvaient dans leurs rares loisirs, jusque dans la préparation des attaques, du fond de la tranchée, le moyen d'empêcher son retour. plus la guerre durait, plus ils ne se battaient que pour ça. Et nous, dans la paix, bien chauffés, bien nourris, à nos bureaux, dans nos lits, à travers le calme, après dix ans de repos, nous serions devenus incapables de continuer, — que dis-je ? — de reprendre ce qu'ils accomplissaient du sein même de leur malheur ? Nous serions définitivement indignes de leur avoir survécu.

*
*
*

Permettez-moi de terminer en vous rappelant deux souvenirs. Ils en valent la peine.

Un de nos FF. — et pourquoi ne pas le nommer ? — le F. Le Gall, — prisonnier près de Darmstadt, vit, un jour, un de ses gardiens lui demander le livre de Maupassant *Sur l'Eau*, pour y traduire à l'usage des siens, le conte célèbre où la sottise maléfique de la guerre est soulignée dans la belle langue sobre et forte que vous savez. Repéré par la suite, il fut envoyé au front le plus dangereux aussitôt et, sans doute, y tomba. — L'autre est celui de la lettre d'un officier allemand, abattu dans une attaque, prélevée alors sur lui et dépassant son destinataire pour s'adresser au monde, grâce à l'entremise du *Journal de Genève*, — Genève où se trouve la Société des Nations, maintenant, née de tant de sang, — qui la publia, où il serait loisible de la retrouver. Ce brave réfléchi, plein de noblesse, y déclarait que, s'il revenait de la guerre, il finirait le reste de ses jours à découvrir le moyen d'empêcher deux grands peuples comme le peuple allemand et le peuple français d'en venir aux mains de nouveau. Bien que je n'ignore rien, en aucune façon, des dangers qui nous menacent et qu'une politique stérile accumule, parce que je les connais, n'ai-je pas le droit de dire que ce testament spirituel né de la plus sanglante réalité, doit devenir le nôtre, — de prétendre même qu'il l'est déjà. Honte à nous, si nous ne savons pas l'exécuter !

Qui sait ! Par suite de tant de sacrifices, une nationalité nouvelle a commencé de naître, trop indispensable pour qu'elle ne soit pas, celle de l'Europe. N'existe-t-elle pas déjà depuis longtemps, depuis toujours ? Il ne manquait à ses peuples, à ses éléments, que de se mieux connaître afin de se comparer, puis de s'étendre.

Mes TT. CC. FF., je vous demande de vous recueillir vers la haute mémoire de tous ceux, à quelque nation, bien entendu, qu'ils appartiennent, qui sont morts alors pour cette volonté pacifique, de réfléchir qu'elle était celle de tous les Francs-Maçons qui les précédèrent. En nous rapprochant de ces grands souvenirs, en évoquant leurs ombres aux accents de la Colonne d'Harmonie qui aidera le recueillement de nos cœurs, afin de les mieux rejoindre, nous nous destinerons tous davantage aux devoirs pressants qui nous attendent.

André LEBEV.

Communications de la Grande Chancellerie

I. — ADRESSES A RETENIR.

Bureau du Grand Chancelier : rue de Lyon 61 bis, Genève.

Correspondance : Case postale Stand N° 138, Genève.

Télégrammes : Amitente, Genève.

Banque : Société de Banque Suisse, agence de Cornavin, Genève.

Chèques postaux : N° 1. 3510,

II. — BULLETIN.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir, au plus vite, le montant de leur abonnement pour 1928 (4 francs suisses) afin de nous éviter les frais de recouvrement.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les avantages que présente la publicité faite dans notre organe et nous les invitons à prendre connaissance des conditions qui sont énoncées d'autre part (voir couverture du présent numéro).

La Rédaction se fera un plaisir d'insérer les communications qui lui parviendront sur des sujets susceptibles d'intéresser nos lecteurs : Histoire, rituels, symbolisme, comptes rendus de travaux ou de cérémonies, etc.

III. — ANNUAIRE.

L'annuaire de 1928 a été envoyé à tous les souscripteurs. On peut encore se le procurer, en envoyant 5 francs suisses, à la Chancellerie.

Recommandé particulièrement aux Vén. des Loges et aux FF. appelés à voyager.

Il contient la liste complète des Grandes Loges et Loges ainsi que leurs adresses (420 pages).

IV. — COMPTE RENDU DU CONVENT DE 1927.

Une brochure de 136 pages donnant le compte rendu sténographique des travaux du Convent de l'A. M. I. en décembre 1927 (prix : 2,50 francs suisses).

Adresser les demandes à la Chancellerie, avec justification de la qualité maçonnique.

V. — A NOS LECTEURS.

Vous pouvez apporter une aide précieuse et efficace à l'œuvre que poursuit l'A. M. I. en diffusant notre *Bulletin*.

Faites le lire à vos FF. qui ne sont pas encore abonnés. Communiquez à vos Loges les articles susceptibles d'intéresser les membres.

Signalez nos publications.

Vous aurez ainsi fait une œuvre utile pour tous et pour vous-mêmes ; vous aurez acquis des droits à notre reconnaissance

Nous vous remercions d'avance de votre appui.

REVUE MAÇONNIQUE

A V I S

Les informations qui paraissent sous la Rubrique « Revue Maçonnique » n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur l'activité maçonnique internationale.

La responsabilité de l'A. M. I. et de la Chancellerie n'est aucune-ment engagée par cette publication.

Nous avons inséré des articles se rapportant à des Obédiences considérées comme « irrégulières » par certaines Gr. Loges ; ils nous ont valu des protestations de la part de ces dernières.

Nous rappelons donc, afin d'éviter à l'avenir de froisser de légitimes susceptibilités, que la publication d'une information quelconque n'implique aucunement que l'A. M. I. ait pris parti dans des différends qui peuvent exister entre Obédiences pas plus que la mention, dans notre Revue, d'un fait intéressant une Puissance maçonnique ne préjuge de sa régularité.

En outre, les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ALLEMAGNE

Nous relevons dans le journal maç. allemand *Die Leuchte* (N° 5, mai 1298) la lettre suivante qui a été adressée au T. Ill. G. M. Fr. Ries à Francfort par le T. Ill. Fr. A. Groussier, Président du Conseil de l'Ordre du Gr. O. de France.

T. Resp. Gr. M. et B. A. Fr.,

Plusieurs FF. de passage à Paris, nous ont avisé que vous attendiez une réponse aux questions posées par vous lors de l'entrevue de Francfort.

Si ce renseignement est exact, vous permettrez à notre Obédience d'en manifester quelque surprise.

Vous voudrez bien reconnaître tout d'abord, qu'à votre deuxième question, relative à l'occupation, une réponse précise et satisfaisante vous a été immédiatement donnée. Quant à la troisième, nous attendons que nous soient précisés les objets appartenant à la Maçonnerie allemande qui se trouvaient dans les temples d'Alsace-Lorraine, car il n'en reste pas à notre connaissance.

Par contre, en relisant le compte rendu rédigé unilatéralement et publié par vous, on peut, sans doute, penser qu'une réponse doit être faite à votre première question, mais nous tenons à dissiper ce nouveau malentendu.

Nos délégués ont pu vous dire que, pour répondre à cette question il serait nécessaire de consulter nos Ateliers, mais ils n'ont point pris l'engagement — et ne pouvaient le prendre — que cette consultation aurait lieu.

Contrairement à ce que vous pensez, le Grand Orient de France, écarte de ses études tous les débats irritants de la politique et nous regrettons alors que l'on nous reproche d'être trop mêlés à la politique active, qu'on croie devoir, au lieu de nous encourager à nous en éloigner, nous poser des questions qui directement ou indirectement nous y ramènent.

Très sincèrement, nous ne croyons pas que des discussions sur ces points délicats puissent avoir une utilité quelconque ni pour vous, ni pour nous.

Touchons le moins possible à ce passé douloureux pour tous et laissons aux historiens le soin, s'ils le peuvent, de préciser les responsabilités.

Nous ne vous surprendrons pas en vous disant que les Maçons du Grand Orient de France ont ressenti une très forte désillusion lorsqu'ils ont appris que l'on avait posé à nos délégués des questions n'ayant aucun rapport avec la Maçonnerie et au sujet desquelles on avait oublié de nous pressentir.

Nous en avons été d'autant plus étonnés que des groupements politiques allemands et français de nuances diverses, se sont rencontrés et n'ont pas hésité à examiner ensemble des problèmes importants

sans que d'aucun côté on ait cru devoir aborder les points que vous avez soulevés.

Il en a été de même pour les savants de nos deux pays et pour de nombreuses associations de tout ordre, sans compter les représentants de grandes industries.

N'est-il pas singulier que ce soient les Francs-Maçons qui prétendent avoir plus que d'autres les plus hautes qualités morales, qui prêchent la fraternité universelle, que ce soient eux qui seuls hésitent à se rapprocher? Quoi qu'il en soit nous avons fait le premier pas et nous ne le regrettons pas.

Si vous adhérez à l'Association Maçonnique Internationale, même sans reprendre des relations fraternelles avec notre Obédience, ce qui est permis par les statuts de cette Association, nous considérerions qu'un pas sérieux serait fait dans la voie du rapprochement entre les peuples et du maintien de la paix.

Le pas sera décisif, le jour que nous espérons prochain, où les Obédiences de nos grands pays échangeant des garants d'amitié, formeront la Chaîne d'Union fraternelle.

Agrérez, etc

Le Président du Conseil de l'Ordre,
signé : A. GROUSSIÉ.

*
**

Mutations. — Il arrive très fréquemment, en Allemagne, qu'un atelier quitte la Grande Loge à laquelle il se rattache pour se placer sous l'Obédience de l'une des autres Grandes Loges du même pays.

Il est un grand nombre de Loges qui ont ainsi changé plusieurs fois d'Obédience au cours de leur existence.

La cause de ces changements provient parfois d'un conflit dû à une revision de statuts ; d'autres fois, la raison invoquée est une diminution du nombre des membres dont la Loge rend responsable, à tort ou à raison, la Grande Loge mère.

Il va sans dire que le bouleversement politique qui s'est produit après la guerre a encore accentué ces mutations.

Nous lisons, à ce propos, dans *Die Leuchte* :

« Nos FF. étant en majorité conservateurs et tenant beaucoup à leurs traditions, surtout lorsqu'il s'agit d'échanger leur credo monarchique contre les idées républicaines, la révolution du 9 novembre 1918 trouva la maçonnerie allemande aussi peu préparée que le peuple en général. La jeune république dut accepter un héritage accablant : les suites d'une guerre perdue. Des partis peu accoutumés à gouverner émergèrent. On commit faux pas sur faux pas. Les classes intellectuelles prétendirent que leur travail méritait un gain plus élevé que le travail manuel de la classe ouvrière, alors que celle-ci — forte de sa nouvelle puissance —

affirmait le contraire. Certains crurent pouvoir trancher la question par la thèse de l'égalité des droits des deux classes.

La classe bourgeoise et aisée, se croyant seule victime de cette orientation nouvelle, renforcée au surplus par l'armée des fonctionnaires mécontents, se rangea du côté des adversaires de la République.

La question suivante se posa : A qui devons-nous les conséquences de cette Révolution ?

Pour toute réponse on dénonça comme seule fautive, la Fr.-Maçonnerie alliée aux juifs. L'intelligence de la première et la bourse des seconds auraient soi-disant permis au prolétariat de triompher de tous les obstacles pour parvenir au gouvernement. Les plus éminents représentants du système ancien : Guillaume II et Lüdendorf, se firent les champions de cette accusation stupide, en nous rendant responsables de l'issue désastreuse de la guerre mondiale. A ce moment-là, il eût été facile de traduire Lüdendorf devant les Tribunaux et il est regrettable que la maçonnerie allemande se soit bornée à une réplique plutôt molle car, ainsi, une grande partie du peuple se laissa peu à peu convaincre qu'en effet, la maçonnerie allemande avait failli à son devoir pendant et après la guerre.

Cette opinion s'accentua surtout lorsque les Grandes Loges prussiennes rompirent leur alliance avec les Grandes Loges dites humanitaires. Cette rupture jeta un certain désarroi parmi ces dernières, si bien que nombre de leurs Loges se rallièrent aux Grandes Loges prussiennes, aux dépens surtout de l'*Eklektischer Bund* et de la Grande Loge de Hambourg. Cette défection fut moins grave pour la Grande Loge *Zur Sonne* qui sut combler ces lacunes par l'affiliation de nouveaux ateliers, au point qu'elle est aujourd'hui, plus forte, qu'à la fin de la guerre.

La raison pour laquelle les deux Grandes Loges précitées furent les plus atteintes par cette désertion, est d'autant moins compréhensible que la Grande Loge de Hambourg, par exemple, avait plus d'affinités avec les Loges prussiennes que certaines loges humanitaires.

Il en est de même pour l'*Alliance Ecclétiq*ue qui n'a jamais rien fait qui pût mécontenter les loges prussiennes. Bien au contraire, elle vota pour la non-admission des candidats faisant partie des « Bnai Brith » à l'instar des loges prussiennes. Le fait que ces dernières ne perdirent pas un seul atelier dans cette lutte d'idées, mais tout au plus quelques membres isolés, démontre suffisamment que le coup de barre à droite qui, à ce moment-là se dessina sur toute la ligne, s'accentua même au sein de la maçonnerie allemande.

Cette constatation plaça la maçonnerie humanitaire devant l'alternative de choisir entre une orientation à gauche ou un appui aussi solide que possible sur l'amitié des anciens alliés. Un essai de fusion de toutes les Grandes Loges humanitaires avait échoué malgré le projet étudié et élaboré avec beaucoup de soin par l'*Alliance Ecclétiq*ue.

En outre, les Maîtres en Chaire persistèrent à refuser d'accepter des candidats socialistes, craignant de voir s'infiltrer dans leur loge les allures politiques reprochées à la maçonnerie latine.

Devant une telle situation, le désir de pactiser avec les FF. prussiens triompha, surtout parce que les deux Grandes Loges saxonnes quittèrent également le *Grosslogenbund* qui ne fut plus représenté désormais que par les Grandes Loges de Hambourg, Bayreuth, Francfort et Darmstadt, dont le contact était d'ailleurs fort peu étroit.

La Conférence des Grands Maîtres, du 15 septembre de l'année passée, à Berlin, fit naître de grands espoirs et les plus sceptiques même furent d'avis que le moment était venu de sortir de l'isolement et de serrer les rangs. Mais l'attitude commune adoptée vis-à-vis d'un rapprochement maçonnique franco-allemand, semble avoir éloigné la solution de ce problème.

Le Fr. Muffelmann, dans un discours prononcé à Paris et reproduit dans la *Wiener Freimaurer Zeitung* du mois de janvier, a expliqué, en des termes pleins de tact, les difficultés qui s'opposent à la réalisation immédiate de ces projets de rapprochement.

Ce rapprochement franco-allemand ne dépendra pas en effet de la maçonnerie seule, puisque la maçonnerie allemande s'interdit toute influence politique ; toujours est-il que les FF. qui occupent des situations politiques en vue dans les deux camps, affirment leur volonté d'arriver pas à pas à une entente durable. A cet égard, il est intéressant de constater que certains membres dirigeants des loges prussiennes se mettent assidûment à l'œuvre pour créer un rapprochement avec la France. Ce n'est pas sans raison qu'une de ces Loges a nommé membre d'honneur le représentant par excellence de cette politique de rapprochement, le Fr. Stresemann. Le Fr. Hjalmar Schacht, membre d'une loge prussienne, compte également parmi les plaideurs les plus éloquents du rapprochement.

Ce qui doit nous guider, c'est la tolérance fraternelle pour les idées politiques différentes des nôtres, en n'oubliant jamais que nous sommes FF. précisément pour trouver un lien *au-dessus* des conceptions politiques divergentes, lien que nous recherchons avant tout pour mieux comprendre ce qui, de prime abord, peut nous paraître opposé.

*
**

La Bible

Nous lisons dans la *Warte*, la nouvelle suivante :

La Grande Loge des Fr. M. d'Allemagne, dans sa séance du 4 avril a décidé de ne plus considérer comme Grand Corps maçonnique la Grande Loge *Zur Sonne* de Bayreuth, parce qu'elle autorise ses Loges à ne pas faire figurer la Bible sur l'autel.

Dans la *Drei Ringe*, nous lisons également sur le même sujet :

La Grande Loge de Bayreuth autorise quelques-unes de ses Loges à remplacer la Bible sur l'autel par un livre aux feuillets blancs sur la première page duquel est inscrit le mot : Dieu.

Cet usage remonte à Bluntschli et Ficke, il est, par conséquent, déjà ancien et n'avait, jusqu'à présent, pas empêché la Grande Loge nationale de siéger avec la Grande Loge de Bayreuth dans l'Association des Grandes Loges allemandes, d'entretenir des rapports avec elle, d'échanger des membres d'honneur, etc.

La Loge *Humanitati*, à Hanovre, projette de mettre, à la place de la Bible, sur l'autel, un livre intitulé : « A l'insondable » qui contiendra, non seulement des versets tirés de la Bible, mais des maximes de religions diverses et des extraits d'œuvres philosophiques et scientifiques.

*
* *

AUTRICHE

Un bâtiment pour la Grande Loge de Vienne.

A la suite d'un vœu émis par l'Assemblée des Maîtres en Chaire, le Collège des Grands Officiers de la Grande Loge a décidé d'organiser une action de grande envergure à l'occasion de l'année jubilaire pour réunir les fonds nécessaires à la construction d'un bâtiment pour la Grande Loge.

Une série de propositions quant à la façon d'organiser la collecte sera d'abord examinée par le Comité financier de la Grande Loge pour être soumise ensuite au Collège des Grands Officiers.

*
* *

ANGLETERRE

Un vieux souvenir historique vient de disparaître. La fameuse taverne de Londres, connue sous le nom de « Goose and Gridiron » (Oie et Gril) a été démolie.

C'est là qu'est née la Grande Loge d'Angleterre et c'est encore là que, le jour de la St. Jean Baptiste de la troisième année du règne de Georges I^{er}, en 1717, les quatre plus anciennes loges maçonniques se réunirent et donnèrent naissance aux loges de langue anglaise qui se répandirent en Europe et en Amérique.

*
* *

ESPAGNE

La Maçonnerie et la Censure.

Un de nos correspondants nous écrit de Barcelone pour nous citer un fait qui prouvera, d'une manière suffisamment éloquente la situation difficile dans laquelle se trouve la Maçonnerie sous le régime actuel.

Un groupe de Loges cherche un local assez vaste depuis fort longtemps. Les 32 propriétaires auxquels elles se sont adressées ont TOUS refusé de louer lorsqu'ils ont appris qu'il s'agissait d'installer dans leurs locaux un Temple maçonnique.

Nos FF. décidèrent alors de publier une annonce en indiquant ouvertement le but réservé au local cherché. De ce fait, le propriétaire bienveillant qui répondrait à leur offre en accepterait d'avance le locataire.

L'annonce, confiée à une agence, devait paraître dans deux journaux : *La Vanguardia*, organe réactionnaire le plus important de Barcelone et *El Diluvio*, quotidien libéral et républicain.

Elle était conçue en ces termes :

« Loge Maçonnique cherche un vaste local au centre de la ville.
S'adresser sous chiffre »

La Vanguardia la publia mais *El Diluvio* la refusa.

Stupéfaction de nos FF. qui s'en furent à la Rédaction de ce journal libéral demander des explications. On leur apprit que l'annonce avait été supprimée par la censure et lorsqu'ils objectèrent que *La Vanguardia* l'avait cependant insérée, il leur fut répondu que ce journal, jouissant des faveurs gouvernementales, ses annonces ne passaient pas par la censure.

Trois jours plus tard, la dite annonce, n'ayant pas donné de résultat, nos FF. tentèrent de la renouveler. L'Agence la reprit mais la *Vanguardia* ne la publia pas et son montant fut retourné aux annonceurs.

Si la Maçonnerie Espagnole était riche, toutes ces difficultés seraient facilement évitées par l'achat ou la construction d'un immeuble, mais sa situation n'a rien d'attrayant et ses fonds, produit de tant de sacrifices frat. se répandent en secours et en propagande car nos FF. espagnols luttent vaillamment.

Ne pouvant être propriétaires, nos Loges doivent se résoudre à être locataires... et personne n'en veut !

FF. des pays plus libéraux qui vous plaignez de l'intransigeance de nos éternels ennemis, songez qu'il existe des Maç. qui, beaucoup moins libres que vous, n'en luttent pas moins pour notre chère Institution !

*
**

BULGARIE

La Grande Loge de Bulgarie a lancé à toutes les Grandes Loges un appel à la solidarité en faveur des victimes du tremblement de terre qui détruisit, en avril dernier, les villes de Plovdiv (100.000 habitants), Tchirpan ainsi que plus de 150 villages.

L'État bulgare, chargé par les traités de paix conclus après la grande guerre, n'est pas en mesure de venir en aide efficace au rétablissement économique de cette région.

La Grande Loge espère que l'esprit fraternel maçonnique répondra

favorablement à sa prière et viendra, par ses offrandes, au secours des malheureuses victimes,

Adresse : Institut « Zarya », rue Rakowski, n° 106, *Sofia*.

*
**

ISLANDE

Reykjavik. — La seule Loge maçonnique d'Islande se trouve dans la capitale de ce pays.

Grâce à l'intervention du roi Christian de Danemark, maçon actif et enthousiaste, la Grande Loge d'Angleterre a donné son autorisation à cette Loge, appelée Edda Lodge n° 1.

*
**

PAYS-BAS

Assemblée du Grand Orient des Pays-Bas, juin 1928.

Les FF. Faubel et Junod ont ouvert la discussion par la défense des thèses suivantes :

1° La menace d'une pression toujours plus forte sur la liberté de conscience de la part de certains groupements ecclésiastiques n'est pas imaginaire, mais bien basée sur des faits réels.

2° Il est nécessaire de mettre la société en garde contre ce péril, dont elle se rend insuffisamment compte, puisqu'aucune action efficace, du côté des milieux libéraux ne semble se préparer.

3° L'Ordre des Francs-Maçons, de par ses aspirations et ses tendances, est appelé tout particulièrement à porter son attention sur ce mouvement.

4° Ni l'Alliance, ni les Loges comme telles, ne sont placées pour entreprendre ou organiser une action dans ce sens.

5° Par contre, les membres se feront un devoir de collaborer, soit individuellement, soit par groupements, avec les profanes qui ont les mêmes idées et il est certain que l'activité de milliers de maçons se fera sentir dans ce domaine.

6° Il faudra examiner l'utilité de fonder des organisations locales profanes.

7° Il est recommandé à tous les membres de défendre d'une façon énergique, dans les milieux politiques libéraux et par la presse, la cause de la liberté individuelle et de la liberté de conscience.

*
**

FRANCE

L'Orphelinat maçonnique.

Parmi les œuvres de solidarité créées par la franc-maçonnerie française, la plus ancienne et la plus florissante est l'orphelinat maçonnique, dont le siège est à Paris, 19, rue de Crimée.

Fondé en 1862, par un groupe de loges parisiennes, appartenant au Grand Orient de France et à la Grande Loge de France, l'Orphelinat maçonnique compte aujourd'hui près de 70 ans d'existence. Il s'est donné pour but de recueillir et d'élever les enfants, orphelins de père ou de mère, fils ou proches parents de maçons, ainsi que les enfants orphelins de personnes « ayant rendu des services à l'humanité ou à la franc-maçonnerie ».

Les débuts de l'œuvre furent modestes ; les enfants qui devenaient ses pupilles étaient placés par ses soins dans diverses institutions ou dans des familles. Les loges adhérentes à l'Orphelinat payaient une cotisation calculée d'après le nombre de leurs membres ; à ces ressources s'ajoutaient des dons de particuliers ou des subventions de diverses administrations (Ville de Paris, etc.). Depuis le début du siècle la situation de l'œuvre a progressé dans des proportions telles que les deux obédiences françaises peuvent être fières des résultats obtenus.

L'Orphelinat est devenu propriétaire d'un vaste immeuble situé rue de Crimée, près du parc des Buttes Chaumont, comportant de vastes dortoirs, des chambres particulières pour les plus grands enfants, des salles d'études et de jeux, un atelier de préapprentissage, une grande salle à manger, et toutes les dépendances nécessaires (cuisines, économat, lingerie, vestiaires, salles de douches et de lavabos, etc.) ainsi qu'un assez grand jardin.

L'Orphelinat comprend des pupilles internes et des pupilles externes.

Les pupilles externes sont ceux qui sont élevés dans leur famille et qui sont seulement secourus.

Les pupilles internes sont ceux qui sont élevés à l'Orphelinat même. Ces derniers suivent les cours des écoles publiques où ils sont conduits par des surveillants. L'Orphelinat n'est donc pas à proprement parler un établissement d'enseignement, mais il remplit vis-à-vis de ses pupilles le rôle de la famille absente, en dirigeant les études des enfants, en stimulant leur travail, en complétant l'instruction donnée à l'école, et enfin en leur donnant une éducation conforme à nos principes maçonniques. Les dispositions naturelles de chaque enfant sont favorisées. Les plus intelligents, les plus travailleurs, sont après l'école primaire envoyés dans les établissements d'enseignement secondaire ou même supérieurs. C'est ainsi que l'Orphelinat compte en ce moment parmi ses pupilles un jeune homme qui vient de passer avec succès l'examen de la licence en droit.

L'Orphelinat s'efforce d'orienter ses pupilles vers une profession correspondant à leurs aptitudes. Placés en apprentissage, les enfants qui

ont cessé de fréquenter l'école continuent à vivre au milieu de leurs petits camarades, jusqu'au jour où, armés pour la bataille de la vie, ils quittent la maison qui les a élevés.

A l'heure actuelle, l'Orphelinat compte près de soixante pupilles internes, les uns écoliers, d'autres apprentis. Ils sont tous traités avec la même sollicitude affectueuse. Des distractions leur sont offertes dans la maison même, grâce à des dons d'appareils de T.S.F. et de cinématographe. Des leçons de musique, de dessin, leur sont données par des dames qui s'intéressent à l'œuvre. L'orphelinat essaie, en un mot, de faire pour ses enfants, tout ce qu'un père de famille prévoyant peut faire dans l'intérêt des siens.

Les anciens pupilles de l'Orphelinat n'oublient pas leur ancien foyer. Ils ont fondé une Association fraternelle des anciens pupilles de l'Orphelinat qui se réunit régulièrement au siège de l'œuvre et qui s'intéresse à son tour au sort des petits camarades. Cette association organise pour eux des séances récréatives, elle leur attribue des prix. Elle maintient un lien étroit de solidarité entre l'œuvre et les anciens pupilles. Beaucoup de membres de cette Association ont reçu l'initiation maçonnique : plusieurs ont été officiers ou même vénérables de leur loge. C'est la meilleure preuve qu'ils ont reçu à l'Orphelinat une éducation qui les a préparés à recevoir la lumière maçonnique. Le président de cette Association est le Fr. Dain, qui a été pendant de longues années pupille de l'œuvre et qui fait maintenant partie de son Conseil d'administration.

L'Orphelinat maçonnique a traversé une crise financière grave pendant la guerre de 1914-1918. Grâce à de nombreux dévouements, cette crise a été surmontée ; le passif a été entièrement payé et l'œuvre peut aujourd'hui espérer une ère de prospérité qui lui permettra de rendre de nouveaux services. Par décret du 2 décembre 1927, elle a été reconnue d'utilité publique, ce qui lui permet de recevoir légalement des dons et legs. D'autre part le nombre des loges adhérentes, qui ne dépassait pas 150 il y a deux ans, atteint aujourd'hui près de 300. Le Convent de la Grande Loge de France, en 1927, a décidé que toutes les loges de cette obédience devaient obligatoirement adhérer. Le Grand Orient de France a invité également ses ateliers à adhérer à l'Orphelinat. Des dons importants, en argent et en nature, ont été faits à l'œuvre. La Ville de Paris, le Conseil général de la Seine, reconnaissent ses services par une subvention annuelle de 16,000 francs. Le Ministre du travail lui a accordé pour l'année 1927 une subvention de 100,000 francs pour les travaux faits dans l'immeuble.

En 1927 le montant total des recettes s'est élevé à 374,434 francs dont 243.048 francs de recettes normales et 131.386 francs de dons ou subventions diverses. Les dépenses normales se sont élevées à 232,281 fr., les dépenses extraordinaires à 134,000 francs au total 366,000 francs.

L'actif mobilier et immobilier de l'Association dépasse 1,600,000 fr. Son passif ne comprend que les factures courantes.

180 loges paient une cotisation annuelle de 10 francs par membre. Les autres paient des cotisations proportionnées à leurs ressources.

L'Association est administrée par un Conseil de 30 membres, élus chaque année par l'Assemblée générale des délégués des loges adhérentes. Les administrateurs, étroitement unis dans une pensée commune, contrôlent le fonctionnement de l'œuvre : ils sont décidés à augmenter son action bienfaisante et son rayonnement. Les difficultés ne manquent pas mais ils savent que l'appui de leurs FF. leur est acquis. L'Orphelinat maçonnique qui depuis sa fondation a élevé plus de 1000 enfants, est destiné à rendre des services de plus en plus grands à l'ordre maçonnique en France. Il importait de signaler, dans ce bulletin, une œuvre qui pratique dans toute son étendue la solidarité maçonnique et donne un foyer aux enfants de nos FF. disparus.

G. BESSIÈRE,
*ancien membre du Conseil de l'Ordre
du Grand Orient de France
Président de l'Orphelinat maçonnique*

*
**

SUISSE

Les Ligues de Jeunesse Maçonnique.

Le 3 novembre 1923, la Loge *Liberté* à l'Or. de Lausanne, après avoir entendu le travail d'un jeune Fr. sur le sujet d'études proposé par le C. D. de la G. L. Suisse *Alpina*, intitulé « Que faut-il faire pour amener la Jeunesse à nos idées ? », convaincue que cet intérêt des choses maçonniques était à susciter tout d'abord dans sa propre famille, fondait la première « Ligue de jeunesse maçonnique ».

Dire que l'idée réunit d'emblée l'enthousiasme général des FF. de l'Or. intéressé serait — de fort loin — peu conforme à la réalité...

La première Ligue eut tout un travail — nous dirons — « d'ajustement » à opérer ; forte de nombreux encouragements cependant, elle persévéra et eut la joie de voir, dans les trois années qui suivirent, se fonder, sur son modèle, d'autres ligues, à Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Nyon et Genève, pour respecter l'ordre chronologique.

Les principes qui présidèrent à leur formation et qui s'imposent maintenant en l'esprit de tout Maç. attentif à la psychologie, aux aspirations et aux possibilités de la « Jeunesse d'après guerre », sont heureusement exprimés dans le chapitre 1^{er} des Statuts de la Ligue de Genève, sous le titre *Buts* :

« La majorité des LL. de l'Or. de Genève a décidé de grouper les enfants et jeunes gens de leurs membres en une L. J. M. s'inspirant des principes humanitaires inscrits à la base de la Constitution de l'*Alpina* et reconnaissant la nécessité de collaborer à l'éducation de la Jeunesse.

» En complément de l'action de la Famille, foyer initial et intense de toute vie sociale, cette Ligue s'efforcera par tous les moyens de favoriser chez ses membres le développement des qualités morales, la formation du caractère, l'affirmation de la volonté et de l'individualité.

» Elle a donc pour buts:

» a) De grouper les fils et filles de Maçons qui apprendront ainsi à se connaître et à s'estimer.

» b) De les instruire par des conférences, causeries, auditions littéraires et musicales.

» c) de les intéresser à l'idéal Maçonnique par des causeries de Fr. Maç. sollicités à cet effet.

» d) de prêter un concours aux Loges chaque fois qu'elles en manifesteraient le désir. » (Fêtes de famille, concerts, etc).

Après cinq ans d'existence, pendant lesquels maintes expériences ont pu être faites, peut-on déclarer que ces Ligues ont répondu à ces excellentes intentions?

Les FF. qui forment respectivement les « Comités de Surveillance » de leurs Ligues pupilles, peuvent répondre hardiment par l'affirmative.

Nous avons sous la main toute une série de rapports d'activité émanant des diverses sections qui constituent le « Faisceau des L. J. M. suisses », dont chacun serait édifiant à plus d'un titre. Ces rapports écrits par les secrétaires ou les présidents des sections pour être lus à leur Fête Centrale annuelle, témoignent tous d'un réel intérêt pour les problèmes sociaux, intellectuels et moraux. Il faudrait pouvoir les citer, en partie tout au moins, mais ceci dépasserait le cadre de cet article. Au reste, les Maç. que cela intéresse peuvent les demander en lecture au Président central actuel des L. J. M., Fr. Paul Grandjean, (Plan 6, Neuchâtel).

L'œuvre des L. J. M., durant ces quelques années d'expériences concluantes, se résument en les brèves notes suivantes.

Elles ont établi d'une manière régulière des relations très amicales entre elles et entre les enfants maç. qui en font partie. Les « Cousines et Cousins » — puisque c'est ainsi qu'ils se dénomment entre eux — ne sont plus des inconnus les uns pour les autres... Bien des pères de famille de notre connaissance, qui ont envoyé leurs enfants aux études ou en apprentissage hors de leur ville, dans un Or. bénéficiant d'une L. J. M., ont déjà apprécié les avantages de cette institution.

Les trois Fêtes centrales ont posé les jalons du programme éducatif des Ligues. En effet, les travaux centraux présentés en 1926, 27 et 28 avaient pour titres :

« La Bienfaisance », « L'Éducation Civique » et « Les tendances modernes et la Famille ».

Avec sérieux et enthousiasme ces enfants de F. M. ont affirmé leur désir d'être bons et charitables, leur attachement à leur Pays et ses institutions, et leur foi en les vertus familiales.

En vérité, bien des FF. ont craint — pour qui et pourquoi? —

l'avènement de ces Jeunesses Maçonnes. L'antienne actuelle est de parler de rupture entre les générations d'avant et d'après la guerre. Nous, qui avons suivi les L. J. M. dès leur fondation, nous pouvons pleinement les rassurer... Les enfants de F. M., il ne faut pas l'oublier, ont bénéficié de l'éducation Maçonnes, et ils l'ont prouvé.

Ils ont compris ce que les FF. qui leur ont accordé leur confiance, attendaient d'eux. Ils sont modestes et modérés. Ils ont ce sens de la mesure que l'on dénie trop souvent aux jeunes... Ils se montrent — non pas une cohorte sans frein ni raison — mais soucieux des belles et saines traditions qui ont fait ce qu'il y a de mieux dans l'histoire de l'humanité. Ils se sont assimilés cette idée qu'ils doivent être la *Liaison* entre l'ancienne et la nouvelle génération, liaison bienfaisante qui apportera à la seconde ce qu'il y a de meilleur dans la première.

Ce que nous devons, nous Maç., c'est les aider dans cette tâche, leur inculquer le désir de devenir, au milieu du chaos des idées et des mentalités qui font le malaise d'aujourd'hui, le lien raisonnable qui, profitant des expériences heureuses des aînés, les transmettra, en les adoptant à un esprit plus moderne, aux générations de demain...

Le terrain est extrêmement bien préparé.

Le grand Maç. que fut notre regretté F. I. Reverchon l'avait senti avec cette clairvoyance, caractéristique supérieure de sa belle intelligence, lorsqu'il écrivait dans l'*Alpina* pour saluer l'avènement du *Journal des L. J. M.*, ces lignes :

« Noblesse oblige !... Si vous les pères Maç. vous vous connaissez, vous vous estimez, si l'Amitié vous met en confiance, pourquoi vos descendants n'entreprendraient-ils pas cette délicate mission du cœur de chercher parmi les condisciples, fils des amis de leur père, ces affinités friandes de franchise et de sincérité que la vocation fraternelle trouve éclore en qualités innées chez les meilleurs ? « Aime le Vrai ! Pratique le Bien ! Honore le Beau ! (1) » Quel commandement supérieur à fixer en leur sous-jacent ! *Quel réactif contre les veuleries d'un monde lâche et morose !* (C'est nous qui soulignons.)

« C'est entendu. Il ne s'agit plus de catéchiser, ni de philosopher. Les Cousines et Cousins ont besoin d'air, de spontanéité. Multiplier les saines rencontres c'est créer les rapports où se scellent les amitiés. Et là, dans la sympathie du milieu, sous la bienveillance des aînés qui savent expliquer, l'ambiance opère, les jeunes vont, viennent, heureux et similaires. »

Les L. J. M. ont fait cela, l'ambiance a opéré, les jeunes, enfants de Maç. regardent avec confiance vers la Maçonnerie. Ils la respectent, ils l'aiment ! ...

Et ceci — dans les temps troublés que vit notre admirable Institution — est déjà un résultat qui n'est certes pas à négliger !...

(1) Devise adoptée par les L. J. M.

Lorsque le Respect et l'Amour réciproques règnent du cadet à l'Ancêtre, la Famille vit calme, sereine, heureuse et forte... Forte, surtout, envers et contre tous!...

Fr. Dr. Edmond JOMINI.,
Lausanne, juillet 1928.

*
**

ILES PHILIPPINES

Nous apprenons que le Fr. Léo Fischer, 33e, a dû quitter, par suite de ses obligations comme éditeur du *Cabletow* et du *Lamskin*, la direction de la revue maçonnique *Far Eastern Freemason*, qu'il a dirigée pendant de nombreuses années.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans cette double entreprise.

*
**

ÉTATS-UNIS

The American Mason du mois de mai 1928 :

Récemment la presse de Philadelphie a rapporté que le gouverneur John S. Fischer vient d'être promu « maçon » par la G. L. de Pennsylvanie. La question suivante se pose une fois de plus. Comment, pourquoi et de quel droit cela se fait-il?

Le fait actuel d'« improviser » un maçon comme cela se fait aujourd'hui est le même rituellement que la procédure normale, la différence n'est qu'extérieure : on se passe des intervalles constitutionnels de temps.

Sir Robbins dit que, dans la G. L. d'Angleterre, la chose est impossible car là, le G. M. est privé des pouvoirs de dispensation qui semblent avoir été généralement permis en premier lieu dans ce pays et qui persistent encore dans la plupart des juridictions américaines, même dans celles qui nient le privilège dont nous parlons.

Le Fr. Haydon prétend que la première apparition de ce pouvoir, en termes formels, se trouve dans le Dermotts Ahiman Rezon.

Il y a moins d'un siècle de telles dispensations étaient accordées très fréquemment, quelquefois pour de toutes petites raisons. La demande, le vote et l'initiation se faisaient le même jour, à la même réunion. Plus anciennement encore, au XVIII^{me} siècle, les loges se passaient constamment de ces intervalles, sans aucune objection au début. Ce fut seulement lorsque le danger de tels procédés devint évident qu'ils furent défendus.

Ainsi il apparaît que ce droit est une survivance pittoresque du

temps passé et que ce serait dommage de le supprimer là où il existe encore. Naturellement il s'agit d'être très prudent dans le choix des candidats et selon nous, ceux qui sont engagés dans la vie politique active ne doivent pas être choisis, au moins jusqu'à ce qu'ils soient devenus d'anciens hommes d'Etat et aient mérité le respect et l'admiration de leurs adversaires aussi bien que de leurs amis.

Le *Southwestern Freemason* — (avril 1928) sur le même sujet professe une opinion différente : *Maçons « improvisés »*.

Nous n'avons jamais eu de sympathie pour la chose, rare il est vrai, d'« improviser » des maçons simplement parce que ces derniers occupent des situations en vue.

Nous avons la plus grande estime pour le maçon et l'homme distingué qu'a été l'ancien président des Etats-Unis : Taft, mais nous ne croyons pas que n'importe quel honneur non maçonnique élève un homme jusqu'à le placer au-dessus de la procédure que l'on exige du plus humble candidat à notre Ordre.

Aujourd'hui c'est le gouverneur John S. Fisher, de Pennsylvanie qui devient maçon sans que les règles régulières de candidature aient été observées, pas même la plus simple investigation technique.

Nous ne doutons pas que son Ex. soit tout à fait qualifiée pour entrer dans notre Ordre mais on en pourrait dire autant de milliers de candidats bien connus de leur communauté respective.

Où est l'égalité maçonnique si l'on méconnaît les landmarks et si l'on ne tient aucun compte des règlements?

*
**

Au centre même de la vieille ville historique d'Alexandria, en Virginie, se trouve, « the Old Presbyterian Meeting House » (la vieille maison presbytérienne de réunions).

En ruines depuis de longues années, elle vient d'être restaurée grâce à l'initiative d'une campagne nationale et a été inaugurée à nouveau, le vendredi 8 juin.

Cette vieille église, construite en 1774 reste, par son architecture, l'une des plus belles reliques de la vie religieuse de l'époque coloniale. Elle dut fermer ses portes en 1886, pendant la guerre civile.

C'est là que se tint la première réunion de la Loge maçonnique qui compta G. Washington au nombre de ses Maîtres et que l'on commémora maçonniquement pendant plusieurs années, depuis 1783, l'anniversaire de Saint Jean l'Évangéliste. Washington dut assister souvent à ces cérémonies.



Cette « old Presbyterian Meeting House » a été appelée: «Masonic Westminster Abbey» parce qu'un grand nombre de Fr.-Maçons éminents y reposent, soit dans l'église même, soit dans le petit cimetière qui l'entoure.

Grâce à l'aide généreuse de citoyens américains et particulièrement de nombreux FF., cette vieille maison résistera encore au temps et fera partie intégrale des traditions nationales et maçonniques américaines.

*
**

Extrait du *Masonic Home Journal*, (15 avril 1928).

Nous voyons des hommes qui sont tout feu et tout enthousiasme, qui se dévouent et donnent généreusement leur temps à notre Ordre, tandis que d'autres ne semblent pas aussi attentifs à ses préceptes.

Le même contraste se retrouve entre les Loges :

Allez dans l'une : les officiers et les membres sont bien au courant du travail, s'informent des besoins de ceux qui sont dans le malheur ou la maladie ; allez dans une autre : vous assistez à une masse de formalités, de froideur ; une troisième enfin sera léthargique comme ses membres !

Comment expliquer cette différence marquée, en Maçonnerie, parmi des Maçons ?

Nous l'attribuons, en grande partie, à la manière dont nous éduquons nos candidats et entraînons leur esprit au commencement de leur carrière maçonnique.

Trop de loges, malheureusement, et trop de maçons, n'accordent que peu d'attention à l'initiation elle-même ; il en résulte que le néophyte prend ses grades et c'est tout ce qu'il apprend de la Maçonnerie. Il étudie son rituel.

L'éducation des jeunes maçons est un sujet vraiment très important. Si nous y attachions plus d'importance, la vaste armée des affiliés ne s'accroîtrait pas ainsi de jour en jour et même d'heure en heure !

Si le Maçon est bien éduqué dès le début, il ne perdra jamais l'intérêt que doit lui inspirer une organisation qui a pour but le bien de l'humanité.

Nous disons à nos néophytes qu'avant de prendre leur prochain grade, ils doivent apprendre de mémoire quelques questions et réponses fixes et qu'après cela, ils seront qualifiés pour monter en grade.

Cela peut faire croire à l'apprenti que ses acquisitions maçonniques commencent et finissent là. Y a-t-il système plus pernicieux ? C'en est assez pour décourager l'homme le mieux intentionné !

Le néophyte, soir après soir, entendra des paroles mais il se demandera bientôt où sont les faits ? Il n'aura qu'à consulter les procès-verbaux des G. G. L. L. et se convaincra que dans la majorité des cas, l'argent a été dissipé avec prodigalité.

Il faut former l'esprit du jeune Fr. aux devoirs des Maçons. Notre enseignement, nos principes sont beaux mais si nous ne leur donnons pas une place dans notre vie journalière, si nous les négligeons, à quoi servent-ils ?

Nous pensons que la Maçonnerie n'est pas encore suffisamment pratique. Les Loges ne pensent pas assez à la bienfaisance ; l'on sait que certaines ne donnent pas plus de 1 p. c. de leur rapport à des œuvres charitables et qu'il y a des cas de maladie, de misère, de sombre désespoir qui sont négligés.

Il y a tant de belles qualités dans la Maçonnerie qu'il est regrettable qu'elles ne soient pas plus complètement développées.

Il faut diriger l'esprit du jeune Fr. vers le travail sérieux ; convenablement instruit il prendra non seulement plaisir à nos mystères mais encore il restera un travailleur pratique dans toute sa carrière maçonnique.

*
* *

The Builder, (juin 1928).

Maçonnerie française, Une lettre du Fr. Albert Lantoine de la Grande Loge de France au Builder.

J'ai lu comme d'habitude avec plaisir, le n° d'avril du Builder. Je crois cependant devoir ajouter quelques informations au sujet de la question que le Fr. L. D. de Missouri soulève à propos des Obédiences maçonniques françaises. La réponse n'est pas tout à fait exacte. Il est possible que la Grande Loge de Missouri ait refusé de reconnaître la Grande Loge de France parce que cette dernière ne travaille pas d'après la Bible mais dans le cas d'autres juridictions, le motif invoqué n'est pas le vrai. La Bible sur l'autel ne constitue pas un landmark (universel) parce que la Maçonnerie française ne l'a jamais employé officiellement et les relations entre elle et les autres Puissances maçonniques du monde n'ont pas cessé à cause de cela.

Même de nos jours, la rigoriste G. L. Unie d'Angleterre échange des représentants avec la G. L. Suisse *Alpina* dont la plus grande partie des Loges n'utilise pas la Bible.

Ce qui a causé la rupture des relations entre la Maçonnerie française et celle des pays anglo-saxons, c'est la suppression, en 1877, par le G. O. de la formule : « A la gloire du Grand Architecte de l'Univers ». A tort ou à raison, cette décision a été prise par d'autres pays comme une déclaration d'athéisme. Bien que le Rite écossais continue à observer ses anciennes traditions sans le « crier sur les toits », l'ignorance américaine concernant les conditions en France les a placées toutes les deux dans la même condamnation. Mais je ne voudrais

pas parler de l'ignorance américaine, car il est évident que votre Maçonnerie compte parmi ses membres plusieurs FF. qui connaissent la différence qui existe entre le G. O. et la G. L. de France. Cependant la grande majorité des Maçons américains ne connaît évidemment rien à la Maçonnerie française. Petit à petit, l'information s'étend et la G. L. de France (rite écossais) qui invoque le G. A. de l'Univers et qui autorise ses loges (sans toutefois le rendre obligatoire) à se servir de la Bible, est, non seulement reconnue par les Gr. Loges des États que vous énumérez mais encore par d'autres. La liste suivante est celle de ses relations avec l'Amérique : Canada : G. L. de Manitoba ; États-Unis : Gr. Loges de : Alabama, Arkansas, Californie, District de Columbia, Iowa, Kentucky, Louisiana, Maine, Minnesota, Nevada, New-Jersey, Oregon, Rhode Island, South Dakota, Texas, Utah ; en tout dix-sept Gr. Loges.

Lorsque les autres juridictions feront une investigation honnête et impartiale, elles ne manqueront pas de venir s'ajouter à celles qui viennent d'être mentionnées afin que l'union se rétablisse complètement entre les deux pays.

Votre réponse compte parmi les Obédiences françaises la G. L. Nationale et vous faites remarquer qu'elle est reconnue par la G. L. d'Angleterre. Comment en serait-il autrement, considérant qu'elle n'est qu'une fille — institution déguisée installée sur notre territoire, — de cette G. L. ?

Cette G. L. s'intitule « nationale » afin d'impressionner les Puissances maçonniques des autres pays. En vérité, excepté le G. M. titulaire et quelques Français qui complètent l'illusion, ses Loges sont composées d'étrangers, d'anglais en grande majorité.

Je n'ai pas l'intention d'attaquer cette G. L., nous sommes trop tolérants ; mais il est un peu injuste de sa part de s'intituler « nationale ». Et cela n'a pas d'autre but que d'égarer l'opinion des Maçons des autres pays, car ici cela ne trompe personne. Sur ce point, comme sur d'autres, mentionnés dans cette lettre, il est facile de fournir des preuves.

Il y a, aux États-Unis, quelques Gr. Loges comme celle de Californie qui ont admis les déclarations de cette Gr. L.

Le fait qu'elle est reconnue par la G. L. d'Angleterre et qu'elle place la Bible sur son autel ont semblé des raisons suffisantes pour cela alors, qu'en réalité, il y avait des questions plus importantes à considérer ; la nature de son travail et sa qualité de française. Cette qualité d'Obédience française, elle ne la possède pas en réalité. A un point de vue, la G. L. de France, devrait refuser les relations avec les Gr. Loges qui la reconnaissent car c'est ce que nous appelons une Loge « clandestine ».

La raison pour laquelle la G. L. d'Angleterre refuse de reconnaître la G. L. de France vient de ce que cette dernière refuse de cesser ses relations avec le G. O. qu'elle considère comme schismatique. La G. L. de France ne peut consentir à rompre avec lui. Ce serait un geste fatal en face des attaques dont la Maçonnerie est l'objet en France, de la

part du parti catholique. Au-dessus de toutes les questions rituelles il y a le « front » qui doit être maintenu contre un ennemi implacable, un ennemi que notre division ne manquerait pas d'enhardir et de forger. Nous ne désirons pas que le parti clérical français puisse réduire la Maçonnerie au point où le facisme l'a conduite en Italie.

Je désire beaucoup amener les Maçons de votre pays à réaliser cette situation. Je ne désespère pas et un temps, que je souhaite prochain, viendra où toutes les Gr. Loges rendront justice à l'attitude loyale de la G. L. de France envers les traditions de la Maçonnerie telles qu'elle les a reçues.

signé : Albert LANTOINE.

*
**

Plus de 100.000 personnes étaient présentes à l'inauguration du nouveau temple maçonnique de *Cincinnati* (Ohio), Cet édifice, qui comprend toute une agglomération de bâtiments, revient à plus de quatre millions et demi de dollars.

*
**

AMÉRIQUE CENTRALE

Une fédération des Grandes Loges de l'Amérique centrale se prépare. La Grande Loge de Costa-Rica a reçu une délégation de la Grande Loge de Honduras avec l'invitation de lui venir en aide pour la pacification des esprits dans ce pays tant éprouvé par les révolutions.

La *York Grand Lodge* de Mexico annonce qu'un groupe d'Allemands, de Suisses et d'Autrichiens cherche à fonder une Loge mexicaine, travaillant en langue allemande.

*
**

DIVERS

Le Fr. Consalvès nous écrit au sujet de l'article paru dans notre précédent numéro (n° 24).

Au T. Ill. Fr. John Mossaz
Chancelier de l'Association Maçonnique Internationale

GENEVE

T. Ill. Fr. Chancelier de l'A. M. I.,

Dans le *Bulletin officiel de l'A. M. I.*, que je viens de recevoir aujourd'hui même, (numéro 24), vous parlez (page 44) d'un article paru dans notre journal *De Broederketen* et signé par moi.

Vous dites que la réponse à votre lettre du 3 janvier, répondant à notre lettre de démission datée du 31 décembre 1921, ne vous étant pas

encore parvenue le 9 janvier (date de la Conférence sur les travaux du dernier Convent de l'A. M. I. faite par un délégué de l'*Alpina*, le Fr. Raymond), la démission du Grand Orient des Pays-Bas n'était pas connue ce soir-là, à Genève.

S'il en est ainsi, comment se fait-il que le Vénérable de la Loge *Fraternité*, le Fr. Guilhermet, m'ait reproché notre démission? Comment expliquez-vous le fait que le conférencier, le Fr. Raymond en ait parlé ouvertement?

La phrase : « l'Intolérance anglo-saxonne préparée par une sauce hollandaise » (prononcée par le Premier Grand Surveillant de l'*Alpina*) ne serait d'après vous qu'une boutade. Seulement, n'ayant pas assisté à cette conférence vous ne pourrez pas vous rendre compte que des répétitions nombreuses d'une « boutade », émises pendant une réunion officielle, deviennent insultantes vis-à-vis d'une grande partie de la Maçonnerie mondiale, parmi laquelle se trouve le Grand Orient des Pays-Bas que j'avais l'honneur de représenter chez vous en Suisse, et à toutes les assemblées de l'A. M. I. sauf à la dernière où je fus empêché par maladie.

Dans le même article, j'ai accusé le Fr. Raymond — et vous ne parlez pas de cette accusation — d'avoir dit que nous autres Hollandais, nous prétendons en introduisant l'idée spirituelle dans l'A. M. I. vouloir transformer la Maçonnerie en Eglise. Devons-nous également considérer cette opinion d'un Fr. haut placé, comme le Fr. Raymond, comme une boutade sans importance? Ce genre de boutade, sortant de la bouche d'un Fr. tel que le Premier Grand Surveillant de l'*Alpina*, Délégué auprès de l'A. M. I., pendant une réunion officielle des Loges de Genève (vous le dites vous-même) ne sont pas très encourageantes pour ceux qui d'après le témoignage d'une autorité comme le Fr. Quartier-la-Tente (voir sa lettre au Fr. van Nieuwenburg datée du 22 décembre 1922) ont les premiers pris l'initiative de la fondation d'une Fédération Internationale de Maçons.

La meilleure preuve que le Premier Grand Surveillant de l'*Alpina* a bien prononcé les paroles que je lui reproche, se trouve dans le fait que le journal *Alpina* qui généralement reflète assez bien la vie maçonnique de Genève, ne souffle mot de la conférence faite par le Fr. Raymond aux Loges de Genève, le 9 janvier dernier.

De cette conférence, j'ai tiré les conséquences nécessaires, auprès de ceux qui m'ont nommé comme leur représentant en Suisse.

Ce que je viens de vous dire se rapporte aux faits concernant le Grand Orient des Pays-Bas comme tel. Permettez-moi maintenant de vous répondre à quelques questions personnelles. Vous me reprochez mon activité de publiciste? Je vous ferai remarquer que nous avons en langue néerlandaise cinq revues concernant la Franc-Maçonnerie. Je m'honore de dire que toutes les cinq revues sont à ma disposition et qu'elles ont maintes fois publié des articles de mon « style de fiel et de vinaigre », articles dont le bien fondé n'a jamais pu être discuté.

La liberté de presse n'est pas un vain mot aux Pays-Bas, ni en

Maçonnerie je suppose. Mon devoir est de renseigner les FF. du G. O. des Pays-Bas, c'est-à-dire l'Obéissance à laquelle, à part quelques auteurs anglais et américains, je dois toutes mes connaissances maçonniques. Le G. O. des Pays-Bas a, me semble-t-il, donné assez de preuves non seulement spirituelles, mais précisément matérielles quant à la fondation d'une entente maçonnique internationale. Et de ce fait il me semble que cette Puissance maçonnique a le droit d'être renseignée. Permettez-moi de citer encore une fois le regretté Fr. Quartier-la-Tente, grâce à qui (et à qui seul) le G. O. des Pays-Bas est entré en relations suivies avec l'*Alpina*, Quartier-la-Tente, celui qui nous a si bien compris, disait en effet (*L'c Bureau international de relations Maç.* pendant les premières dix-huit années de son existence, page 42) :

« La Maçonnerie hollandaise a été et est encore le plus ferme et le plus convaincu des adhérents du Bureau. Dès le début et jusqu'à ce jour, sa sympathie et sa générosité n'ont cessé de se manifester. Toutes les Loges sans exception et la presse maçonnique de ce pays ont été admirables de dévouement. Si le Bureau vit encore, c'est bien aux FF. hollandais qu'on le doit. »

Très illustre Fr. Chancelier de l'A. M. I. nous avons assisté tous les deux en 1921 à la naissance de l'A. M. I., mais nous n'avons pas considéré son développement de la même façon. Evidemment nous n'étions depuis le début pas d'accord avec les bureaux siégeant à Genève. Si vous voulez bien vous rendre compte de l'opinion des FF. hollandais, lisez notre *Correspondentieblad*, *Maçonniek Tijdschrift*, *De Broederketen* et le compte rendu officiel des séances annuelles du G. O. au mois de juin. Vous y trouverez l'opinion de mes regrettés FF. van Nieuwenburg et Sonneveld, puis celles des Lingbeck, Carpentier-Altling, Faubel et de votre serviteur. Il nous mènerait trop loin de parler de nombreux griefs que nous avions contre Genève ; malgré mes avertissements répétés, votre prédécesseur n'a jamais voulu en tenir compte. Je crois inutile d'en parler aujourd'hui, mais je ne crains nullement une discussion approfondie pièces en mains. Mon dossier est complet.

Vous dites également dans votre lettre adressée au G. O. :

« Il est au sein des Obédiences avec lesquelles vous êtes en désaccord sur certains points, un grand nombre d'excellents maçons qui font des efforts pour revenir à une conception orthodoxe de la Fr.-Maç. »

Si vous vouliez bien vous donner la peine de lire mes nombreux articles publiés entre les mois août et décembre 1927 dans *De Broederketen*, vous comprendrez qui a fait le possible pour plaider la cause de ces FF., la cause de FF. Savoie et Lebey au G. O. de France.

Certes ce ne sont pas ces FF. dont je viens de parler, auxquels je reproche d'avoir un esprit de clocher.

Je le regrette infiniment, très illustre Fr. Chancelier de l'A. M. I., que vos fonctions et les miennes nous aient obligé de croiser les fers,

malgré mon respect personnel que j'ai pour vous. Je me défends et je défends aussi la réputation de ceux qui ont contribué à la réussite de l'œuvre de Quarter-la-Tente, un Fr. qui nous a compris et que les Hollandais n'oublieront jamais.

Je suis d'ailleurs persuadé que vous finirez par nous comprendre. Si vous me permettez de vous donner un bon conseil, tenez-vous en à ce que le G. O. disait dans sa lettre du 31 décembre 1927 :

« Si on pouvait trouver un moyen plus effectif d'améliorer les relations maç. internationales, alors vous nous trouverez toujours prêts à la collaboration, si tous les collaborateurs acceptent les principes maçonniques, qui sont universellement reconnus. »

Nous y arriverons avec la bonne volonté de tous, mais alors qu'on finisse à Genève de nous accuser des histoires aussi stupides que maladroites.

Je vous prie, conformément aux usages journalistiques dans les pays où est lu le *Bulletin officiel de l'A. M. I.*, de bien vouloir insérer ma réponse *intégralement* et à la même place que votre article me concernant, et dans le *prochain* numéro.

Veuillez agréer, très illustre Fr. Chancelier de l'A. M. I. l'expression de mes sentiments respectueux et fraternels.

signé M. E. CONSALVÈS.
Nice, le 11 juin 1928.
rue Berlioz, 6

L'article paru dans le N° 24 du *Bulletin* (page 44) auquel répond le Fr. Gonsalvès a été écrit par moi en qualité de F.-Maçon Suisse, membre d'une Loge de l'Or. de Genève à laquelle fut initié le Fr. Gonsalvès en 1920 ; il n'engage donc ni l'A. M. I., ni la Chancellerie.

J'en prends personnellement l'entière responsabilité.

Il n'avait, du reste, été écrit que pour remettre au point certaines déclarations contenues dans un article publié par *De Broederketen* et reproduit en partie par d'autres journaux maçonniques.

Si je me suis borné à ne relever que le reproche fait au Fr. Raymond au sujet d'une expression que j'ai considérée comme une boutade, c'est que, n'ayant pas eu le loisir d'assister à la conférence où cette phrase aurait été prononcée et ne recevant pas la *De Broederketen* je n'ai eu connaissance des griefs du Fr. Gonsalvès que par un extrait de cet article publié dans la *Revue M. de Bruxelles*.

Je n'ai donc relevé que les deux faits qui m'ont intéressé et n'avais pas à prendre la défense du Fr. Raymond pas plus que je n'ai l'intention de faire de la polémique sur des pointes d'épingles.

Ce que je voulais qui fut établi, c'est que le 9 janvier, jour de la conférence dont il est question « tout le monde hors les FF. hollandais et moi, ignorait encore la démission du G. O. des Pays-Bas et que le Fr. Raymond n'en avait pu être informé que plusieurs jours

après lorsque les Obédiences faisant partie du Comité Consultatif en eurent été avisées par la Chancellerie de l'A. M. I. ».

Cette démission ne pouvait donc pas, ainsi que le supposait le Fr. Gonsalvès, être la cause de la froideur avec laquelle il lui sembla avoir été accueilli par les FF. de Genève.

C'est ce que je voulais démontrer.

Or, non seulement je maintiens ce que j'ai déclaré mais j'affirme que le Fr. Raymond, pas plus du reste que le Fr. Guilhermet, ne connaissent la décision du G. O. des Pays-Bas. Ils en pourront donner témoignage au Fr. Gonsalvès quand il le voudra. Qu'ils en aient parlé à ce dernier comme d'une chose qui leur avait paru probable, c'est fort possible, mais ils n'avaient reçu aucun renseignement sur ce sujet.

L'article incriminé, paru dans notre dernier numéro du *Bulletin* garde donc sa valeur quant au fond.

Pour le surplus, la lettre du Fr. Gonsalvès ne contient que des appréciations personnelles. Je ne vois aucune raison pour ne pas partager son admiration pour la Fr. Maçonnerie hollandaise qui en est parfaitement digne et que nous respectons tous profondément.

Quant à cette expression reprochée au Fr. Raymond et que le Fr. Gonsalvès qualifie d'« insultante » alors que prononcée ou non, je me refuse à lui accorder une telle gravité surtout sans en connaître le contexte, je suis obligé de répéter que le Fr. Gonsalvès en a écrit et prononcé bien d'autres que les FF. suisses (pour ne parler que de ceux-ci) et le Comité Directeur de la Grande Loge Suisse *Alpina* ont appréciés comme il convenait.

Que le Fr. Gonsalvès dispose de plusieurs journaux, c'est pour moi sans importance ; la valeur de ses écrits n'en est ni plus ni moins grande et je reconnais volontiers qu'il lui est arrivé parfois de rédiger des articles qui ne contenaient ni fiel, ni vinaigre.

En outre, si en 1921, le Fr. Gonsalvès qui assista aux travaux du Convent comme maçon suisse, désigné par le G. M. de l'*Alpina* pour accompagner nos FF. hollandais, ses compatriotes, avait déjà sur les destinées de notre Association une opinion défavorable il reconnaîtra que les personnalités déléguées par les puissances maç. adhérentes établissaient la leur sur une pratique maç. un peu plus étendue que celle qu'il possédait lui-même à ce moment.

J'espère que mon Fr. Gonsalvès comprendra que je n'ai mis dans ces lignes aucune animosité à son égard et je puis l'assurer que, même si sa lettre ne m'en avait prié de façon un peu « comminatoire », je n'aurais pas manqué, comme rédacteur du *Bulletin* de l'insérer « *intégralement* ».

J. MOSSAZ
Ancien Vén. de la L. Cordialité
Genève.

LES LIVRES

Le *Bulletin* rendra compte, sous cette rubrique, des livres qui seront signalés ou envoyés à la Chancellerie.

J. TOLAND. — *Le Panthéisticon*, traduction du latin des FF. Welsch et H. Dubois. (Commission des éditions maçonniques. Liège.)

Sur la proposition du T. Ill. Fr. Lempereur, membre du Conseil du G. O. de Belgique et Vén. M. de la R. L. *La Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies*, à l'Or. de Liège, une commission dite d'« Editions maçonniques » a été constituée dans cet Or. dans le but de publier des traductions françaises d'œuvres maç. étrangères et de rééditer des ouvrages intéressant l'Ordre en général : le produit éventuel des ventes devant former le fonds de roulement de l'entreprise.

La première œuvre parue est le *Pantheisticon* de John Toland, traduction française des FF. Welsch et H. Dubois, d'après l'exemplaire du Fr. Lempereur : Initiative de la R. L. *La Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies*.

Cette institution fait grand honneur à ses promoteurs ; elle mérite d'être encouragée et soutenue. Les littératures maçonniques anglaise, allemande et hollandaise sont riches en ouvrages de haute valeur qui sont presque inconnues en pays latins faute d'une traduction française qui les mettrait à la portée des FF. qui ne connaissent point la langue originale.

Une lacune va donc être comblée si on veut bien venir en aide aux initiateurs pour l'achat des publications de la Commission des Editions maçonniques.

Le *Pantheisticon* de Toland dont nous donnons ci-après une courte notice est imprimé en deux éditions : l'une profane et l'autre maç. ne différant que par la couverture et la préface.

John Toland est un écrivain irlandais, né à Redcastle en 1670 et décédé près de Londres en 1722. De naissance catholique, il devint presbytérien, lutta pour les idées libérales et finalement fit ouvertement profession de foi panthéiste.

Le *Pantheisticon*, écrit en latin, date de 1720 ; c'est le dernier des ouvrages de Toland. Il avait été destiné à la circulation privée, mais il atteignit néanmoins rapidement un assez grand nombre de lecteurs parmi lesquels il s'en trouva qui le considérèrent comme une apologie de l'athéisme.

Après avoir déchainé des fureurs terribles dans les esprits encore peu libérés du début du XVIII^m siècle, il fut condamné au feu. Seuls quelques très rares exemplaires ont échappé à la destruction.

On a pu assimiler les « Sodalités » de Toland, basées sur les Symposia des Grecs et les entretiens de Socrate avec ses disciples à une sorte de Fr.-Maçonnerie. D'aucuns ont cru pouvoir établir un rapprochement entre le Formulaire de ces Sodalités et le rituel des Loges.

Ainsi une sodalité ne doit pas comprendre plus de neuf ni moins de

trois membres, sept est le nombre parfait. Les réunions se font plus particulièrement aux solstices et aux équinoxes. Quelques tours de pensées, une certaine phraséologie commune avec le rituel maçonnique s'y reconnaissent en effet mais cela n'est point suffisant, à notre avis, pour que l'on insiste sur la ressemblance.

John Toland peut être compté au nombre des précurseurs de la F. M. et l'intérêt réel du *Panthéisticon* réside dans le fait qu'il permet de se rendre compte de la conception que certains penseurs avaient du Grand Architecte de l'Univers à l'époque où Anderson écrivait ses constitutions.

C'est l'œuvre d'un philosophe qui a combattu l'intolérance religieuse en élevant la Divinité au-dessus du niveau où les Eglises l'ont rabaisée, lui donnant ainsi le pouvoir de rallier toutes les croyances au lieu de les opposer en ennemies acharnées.

Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage qui devrait avoir place dans toutes les bibliothèques maçonniques.

Adresser les commandes à : Cegentillien, 172, boulevard d'Avroy, Liège (prix 5 francs belges).

R. C. FEUILLETTE. — *Précis de l'Histoire du G. O. de France*, (un volume de 139 pages) V. Gloton, éditeur, 7, rue Cadet, Paris 9^e Prix 7.50.

Un livre intéressant et utile, écrit avec beaucoup de clarté, sans détails fastidieux et basé sur une documentation sérieuse. L'auteur, conservateur des Archives du G. O. de France, n'a pas cherché à faire remonter la Fr.-Maç. au delà des origines permises par les documents historiques. Il s'est borné à donner, en un raccourci intelligent, une étude historique du G. O. Facile à lire, cet ouvrage sera d'une grande utilité pour ceux qui, voulant comprendre la Fr. Maç. française, chercheront à en pénétrer l'esprit à travers les phases de son développement.

Liste des dons parvenus à la Chancellerie

du 1^{er} avril au 30 juin 1928.

Fr. : O. Grisel, Fleurier (Suisse)	50.— francs suisses
Fr. : L. Pietra, Fleurier (Suisse)	20.— " "
Fr. : A. Lambert, Neuchâtel	20.— " "
G. L. « Yougoslavia » Belgrade	600.— " "
Droit Humain, Paris (solde de vente)	21.— " "
G. O. du Vénézuëla, Caracas (solde d'annonce)	31.— " "
Fr. A. Reymond, Tramelan (Suisse)	50.— " "
Loge « Phoenix » Thoun (Suisse)	15.— " "
Fr. F. Spielmann, Lausanne	16.— " "
Fr. G. Hallett, Paris (remb. de ports)	5.— " "
Divers (au-dessous de 5 frs.)	8.90 " "

Total

836.00

Merci à nos généreux donateurs.

Le Grand Chancelier

TABLE DES MATIÈRES

Comité Consultatif. Compte rendu de la séance du 16 juin, à Paris	1
Circulaire du Comité Consultatif aux adhérents	7
La Paix. Allocution du F. A. Lebey	7
Communications de la Grande Chancellerie	16
Revue Maçonnique	
Allemagne	18
Autriche	22
Angleterre	22
Espagne	22
Bulgarie	23
Islande	24
Pays-Bas	24
France	25
Suisse	27
Iles Philippines	30
Etats-Unis	30
Amérique centrale	35
Divers	35
Les livres	40
Liste des dons	41

CONCOURS

La R. L. *Lumen* sous l'Obédience de la Fédération maçonnique symbolique du G. O. du Vénézuéla ouvre un concours international sur les bases suivantes :

Thème. — Influence réelle et effective de la Franc-Maçonnerie dans l'émancipation des Amériques.

Conditions. — Les travaux des concurrents doivent être très impartiaux et basés sur des documents strictement historiques. *Lumen* se réserve le droit d'impression du travail primé.

Terme. — La clôture du concours est fixée au 8 novembre 1928, date du centenaire de la prohibition des « sociétés secrètes » au Vénézuéla .

Récompense. — Deux mille bolivars (soit environ 2000 frs suisses, 10.000 fr. français, 2300 pesetas ou 400 dollars) .

Organe International. — Pour des raisons constitutionnelles maçonniques vénézuéliennes, le Pouvoir Exécutif du Gr. Or. du Vénézuéla est déclaré « organe international du concours ».

Jury. — Sera nommé par *Lumen* après entente préalable avec le Pouvoir Exécutif du G. O. du Vénézuéla.

